



# LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE DANS LES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Service Public de Wallonie – Intérieur et Action sociale  
Direction de la Cohésion sociale (DiCS)  
Avenue Gouverneur Bovesse, 100 (3<sup>e</sup> étage)  
5100 Jambes  
Téléphone : 081 32 73 45  
Courriel : [dics@spw.wallonie.be](mailto:dics@spw.wallonie.be)  
Site : <http://cohesionsociale.wallonie.be>

# Table des matières

---

Introduction.....	3
1. 2021, une année transitoire.....	4
1.1 Les PCS "sauveteurs" .....	4
1.2 Les PCS "fonctionnels" .....	4
2. Les actions développées dans les PCS.....	5
2.1. Les données globales .....	5
2.3. Les modifications de plan pour 2022.....	8
2.4. Quelques indicateurs .....	9
3. La crise covid .....	16
4. Les inondations de juillet 2021 .....	21
5. Un focus sur les actions dont les enfants sont la cible .....	27
6. Le budget 2021 et les prévisions 2022.....	29
6.1 La consommation du budget 2021 .....	29
6.1 Les recettes 2022 .....	29
6.3 Les dépenses 2022 .....	31
7. L'article 20 .....	32
7.1. Le dispositif article 20 .....	32
7.2. Les actions article 20.....	32
Conclusion .....	34
Annexes .....	35
Analyse plus détaillée sur les PCS : .....	36
Analyse plus détaillée sur les CP : .....	37
Analyse plus détaillée de l'Axe 1 : travail, formation, apprentissage, insertion sociale.....	39
Analyse plus détaillée de l'Axe 2 : logement, énergie, eau, environnement sain et cadre de vie adapté.....	40
Analyse plus détaillée de l'Axe 3 : santé .....	41
Analyse plus détaillée de l'Axe 4 : alimentation .....	42
Analyse plus détaillée de l'Axe 5 : épanouissement culturel, social et familial.....	43
Analyse plus détaillée de l'Axe 6 : participation citoyenne et démocratique, technologies de l'information et de la communication .....	44
Analyse plus détaillée de l'Axe 7 : mobilité.....	45
Analyse plus détaillée des actions dérogatoires durant la crise covid .....	46
Analyse plus détaillée des actions dérogatoires suite aux inondations de mi-juillet 2021.....	48

## Introduction

---

Ce rapport d'activités porte sur l'année 2021 et a pour objectif de rendre compte de l'opérationnalisation des actions mises en œuvre dans les 195 Plans de cohésion sociale (PCS) ainsi que de leur coordination sur le terrain.

Le précédent rapport (2020) avait mis l'accent sur divers paramètres à l'entame du plan tels que:

- la répartition des PCS notamment par province et en fonction du nombre d'habitants ou encore selon les 8 clusters définis par l'IWEPS ;
- le budget (recettes et dépenses) et sa consommation ;
- les ressources humaines, c'est-à-dire les chefs de projet qui coordonnent les PCS (régime de travail, ancienneté, formation, profil, tâches principales, ...) mais aussi les équipes, pour ceux qui en bénéficient, les membres de la commission d'accompagnement et les partenaires ;
- les moyens de communication auxquels les PCS recourent pour accroître leur notoriété.

Pour cette raison et en l'absence de changements notoires, certaines de ces informations ne seront pas développées à nouveau dans ce rapport mais se retrouvent dans les annexes (voir rubrique "Analyse plus détaillée des PCS" et [le rapport d'activités 2020](#)).

En 2021, on compte 745 personnes (550 ETP) engagées dans les 195 PCS (soit 204 pouvoirs locaux) pour un total de 3.135 actions.

Il est à souligner que, par délibération du Conseil communal du 26 novembre 2020, la Commune de Musson a acté sa décision de se retirer du dispositif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. A la suite de ce retrait, la subvention de ce pouvoir local d'un montant de 17.430,78 € a été répartie entre les 195 PCS restants.

On note que 67,18% des PCS travaillent en équipe avec, en outre, 797 partenaires locaux à qui est confiée la réalisation d'une ou plusieurs actions et, au-delà, 2.812 partenaires impliqués activement dans le plan.

Théoriquement, les PCS disposent, en 2021, d'un budget de 31,7 millions € (subside du ministre des Pouvoirs locaux : 23 millions € ; part communale minimum de 25% : 5,750 millions € ; subside "article 20" de la ministre de l'Action sociale : 1,484 millions €). A cela, s'ajoutent des points APE (481 points, soit 1,5 millions €) alloués aux pouvoirs locaux par la ministre de l'Emploi jusqu'au 31/12/2021, lesquels seront intégrés en 2022 aux aides à l'emploi accordées aux communes.

D'un point de vue administratif, 173 rapports d'activités ont été rentrés à la DiCS dans les délais prévus par le décret, soit au plus tard pour le 31 mars 2022 ; 21 ont été envoyés dans le courant du mois d'avril 2022 après l'obtention par le pouvoir local d'une dérogation mais un rapport<sup>1</sup> est toutefois parvenu à la DiCS hors délai sans demande préalable de dérogation. Ce dernier est néanmoins pris en compte dans le cadre de cette analyse.

En 2020, année exceptionnelle marquée par la crise sanitaire Covid-19, les PCS ont témoigné d'une capacité à agir rapidement sur le terrain pour venir en aide aux citoyens. Force est de constater que les inondations survenues en 2021 ont confirmé cette qualité d'acteur de terrain de premier plan, tout en continuant à gérer la crise sanitaire Covid-19 et en essayant de (re)mettre en route les actions initialement prévues ou mises à l'arrêt.

Aussi, pour apprécier pleinement l'état de la situation, un rapport d'activités complémentaire a été soumis aux chefs de projet pour tenter de rendre compte de la diversité des situations rencontrées sur le terrain.

D'avance, nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport d'activités global 2021.

---

<sup>1</sup> PCS de Neufchâteau.

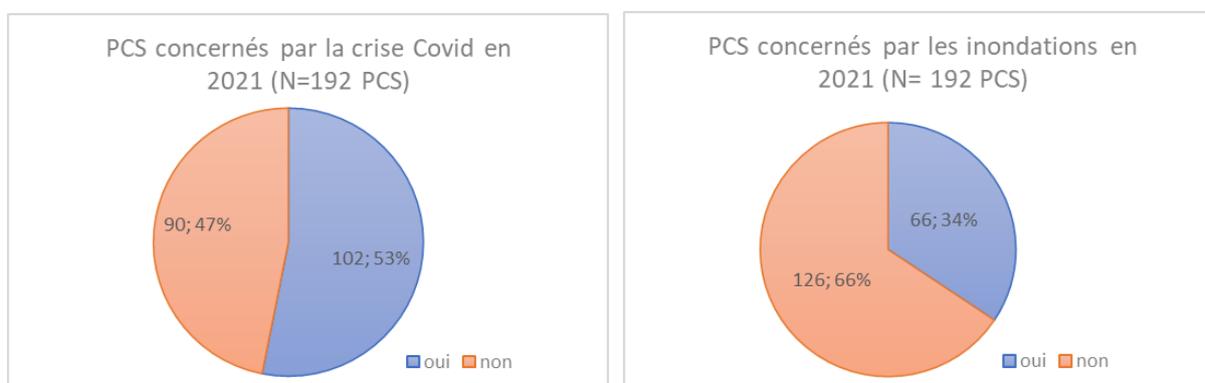
# 1. 2021, une année transitoire

Après une année 2020, particulièrement perturbée par la crise sanitaire, on aurait pu espérer que l'année 2021 annoncerait le (re)démarrage des plans. Toutefois, la crise Covid-19 a perduré et les inondations de juillet 2021 ont impacté les pouvoirs locaux à des degrés divers. Dans ce contexte, plusieurs cas de figure ont été rencontrés.

Si l'on devait établir une typologie, on qualifierait les PCS de la manière suivante :

## 1.1 Les PCS "sauveteurs"

Il s'agit des PCS qui ont été amenés à poursuivre certaines actions inscrites initialement dans leur plan à des degrés divers, tout en gardant à l'esprit que 66 PCS ont été concernés par les inondations et 102 par la crise sanitaire Covid.



## Les PCS "réorientés"

Parmi ces PCS « sauveteurs », une vingtaine ont consacré plus de 50 % de leur temps de travail à la gestion de la crise Covid-19 et/ou des inondations et parfois même pour certains plus de 100 % de celui-ci, accumulant de nombreuses heures supplémentaires.

Cela n'a rien d'étonnant car certains chefs de projet ont été désignés pour gérer les inscriptions en lien avec la vaccination ou encore le relogement de citoyens inondés.

Par ailleurs, il ressort des coachings réalisés par les agents de la DiCS avec les chefs de projet durant l'été 2021, que certains plans étaient encore paralysés, voire à l'arrêt.

## 1.2 Les PCS "fonctionnels"

Les PCS « fonctionnels » sont ceux qui ont pu redémarrer leur plan, pratiquement, tel qu'il avait été conçu ex-ante, en pérennisant (ou non) des actions menées en 2020 dans le contexte de la crise sanitaire. Dans le rapport d'activités complémentaire destiné à prendre la mesure de la gestion de la crise Covid-19 et des inondations, 90 chefs de projets ont déclaré ne pas avoir été concernés en 2021 par la gestion de la crise Covid et 126 par les inondations. En d'autres termes, celle-ci a été gérée par un ou plusieurs autres services communaux. Au total, 83 PCS n'ont été impliqués, en 2021, ni dans la gestion de la crise covid ni dans celle des inondations.

## 2. Les actions développées dans les PCS

Pour rappel, en 2020, 2.988 actions<sup>2</sup> étaient approuvées par le Gouvernement wallon. Il était prévu qu'environ 93 % d'entre elles devaient démarrer en 2020 et 4 % en 2021.

Or, vu le contexte déjà évoqué, des actions n'ont pu démarrer, d'autres ont été "abandonnées" et de nouveaux besoins sont aussi apparus que ce soit par rapport à l'accès à certains droits mais aussi de manière transversale en termes de reliance et de solidarité.

### 2.1. Les données globales

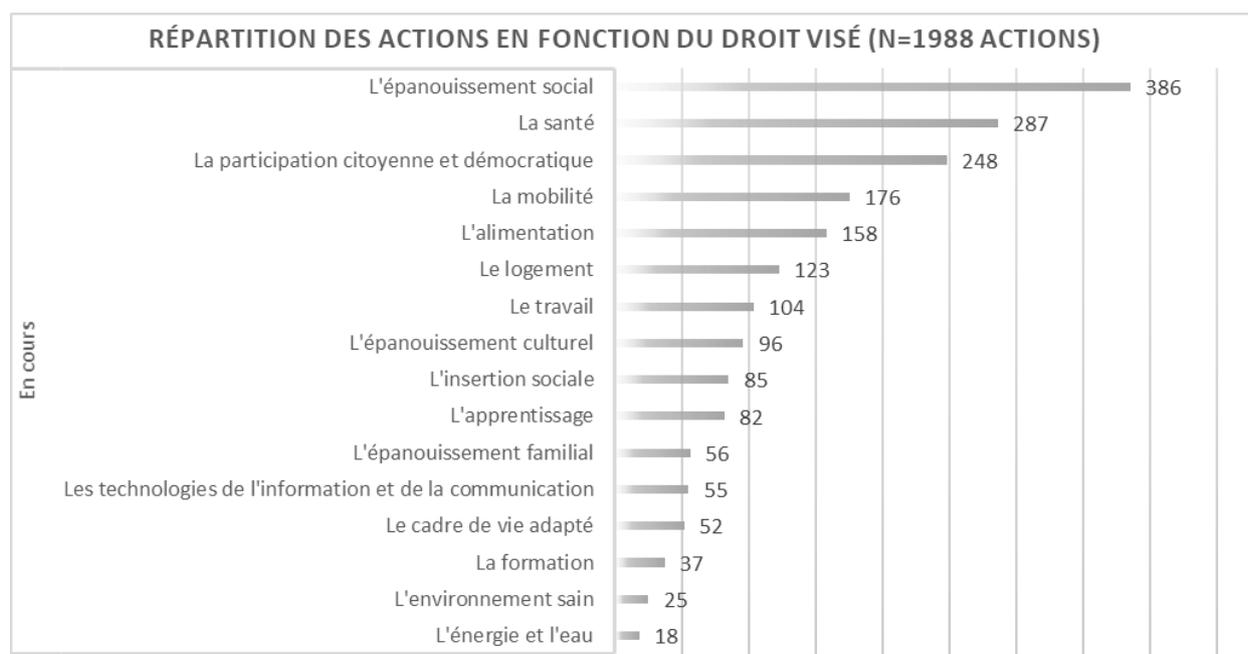
On constate que 94% des actions proposées et potentiellement éligibles (cf. répertoire des actions du PCS) sont développées par les pouvoirs locaux.

Plus précisément, le tableau de bord recense 3.135 actions avec pour statut :

Statut des actions	Nombre d'actions en 2020	Nombre d'actions en 2021
<b>En cours</b>	<b>1489</b>	<b>2009</b>
<b>Non entamée</b>	<b>581</b>	<b>443</b>
<b>Suspendue</b>	<b>166</b>	<b>175</b>
<b>Abandonnée</b>	<b>74</b>	<b>159</b>
<b>Réalisée</b>	<b>36</b>	<b>84</b>
<b>Inconnu</b>	<b>642</b>	<b>265</b>
<b>Total</b>	<b>2988</b>	<b>3135</b>

En 2021, 64 % des actions sont déclarées "en cours", c'est-à-dire qu'elles sont menées actuellement.

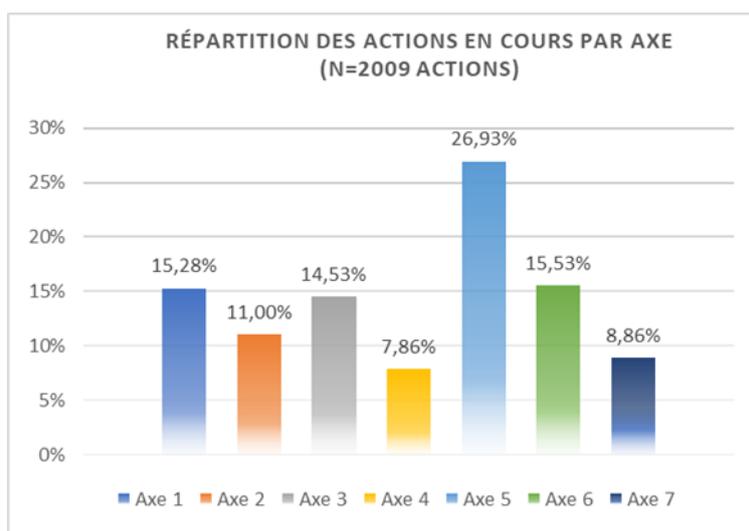
Les thématiques associées à ces actions sont les suivantes (le statut de 11 actions est inconnu) :



<sup>2</sup> Le nombre exact est imprécis car il est fonction de la complétion plus ou moins consciencieuse des tableaux de bord par les chefs de projet (entre la fiche récapitulative des actions menées et les fiches actions elles-mêmes).

Les actions se répartissent en 7 axes :

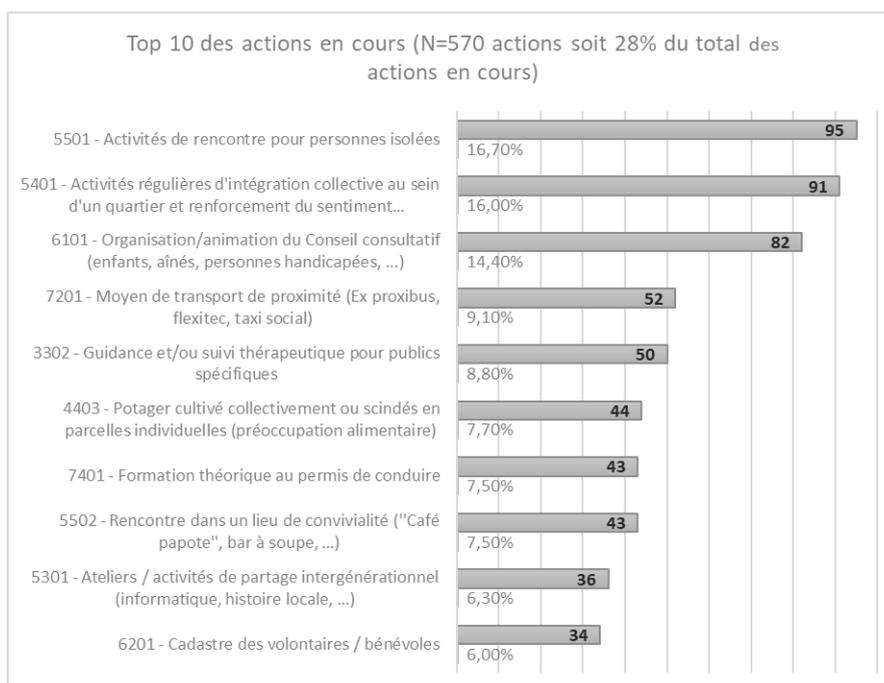
- axe 1 : travail, formation apprentissage, insertion sociale
- axe 2 : logement, énergie, eau, environnement sain et cadre de vie adapté
- axe 3 : santé
- axe 4 : alimentation
- axe 5 : épanouissement culturel, social et familial
- axe 6 : participation citoyenne, TIC
- axe 7 : mobilité



L'axe 5 représente pratiquement 27 % des actions en cours, soit 2 % de plus qu'en 2020 à l'instar de la précédente programmation 2014-2019 (ancien axe n° 4 « retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels »).

D'autres données par axe sont disponibles en annexe.

Le top 10 des actions en cours est le suivant :



## Lutte contre la pauvreté

Parmi les 180 actions éligibles du répertoire des actions, certaines visent des publics potentiellement ou plus particulièrement concernés par la précarité. Les chefs de projet ont donc été invités à spécifier si les actions qu'ils mettent en œuvre (en fonction du public cible, du protocole de mise en œuvre, ...) ont pour ambition de lutter contre la pauvreté ou non.

On note qu'un quart des actions sont concernées, ce qui explique la gratuité de la plupart d'entre elles. Seules 11% des actions impliquent une quote-part du bénéficiaire, laquelle est souvent réclamée pour responsabiliser le public qui y participe.

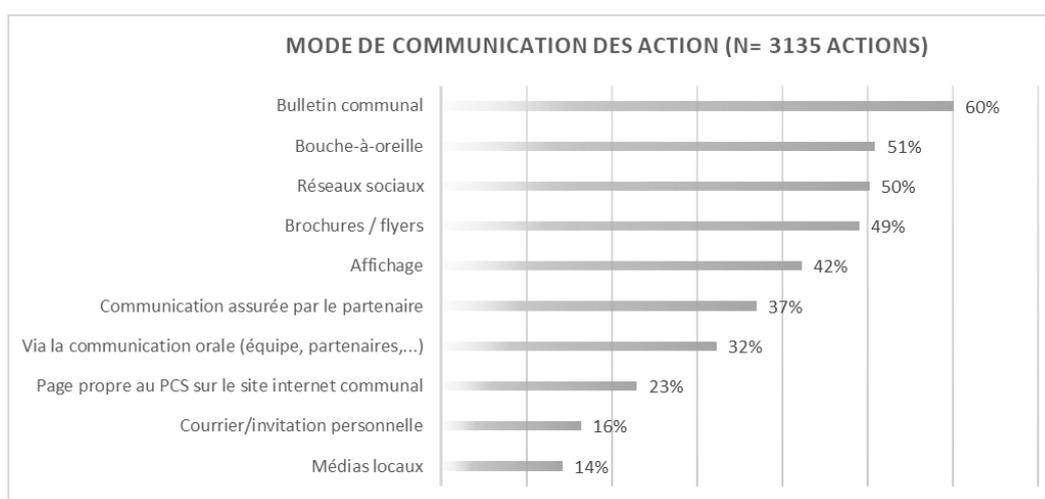
## Publics cibles

<u>PUBLIC-CIBLE</u>	<u>% D' ACTIONS CONCERNÉES</u>
Tranche d'âge	70%
Situation sociale	60%
Situation professionnelle	37%
Niveau de revenu	34%
A l'échelle du quartier/village	34%
Caractéristique physique ou état de santé	24%
Situation familiale	15%
Niveau d'étude	5%
Pas de public cible spécifique	4%
Genre	3%

Les principaux critères (potentiellement cumulatifs) qualifiant les publics cibles auxquels s'adressent les actions des PCS sont l'âge, la situation sociale et professionnelle et le niveau de revenu.

## Communication

On note qu'à côté des médias traditionnels (ex. bulletin communal), les médias sociaux tels que Facebook occupent une place centrale. La communication des actions (cumulative entre divers médias) se répartit comme suit :



### 2.3. Les modifications de plan pour 2022

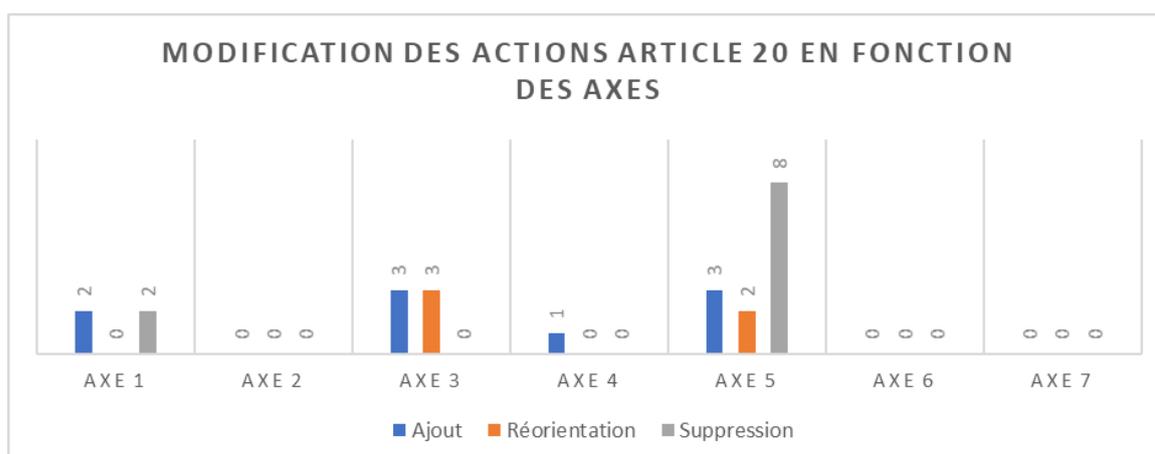
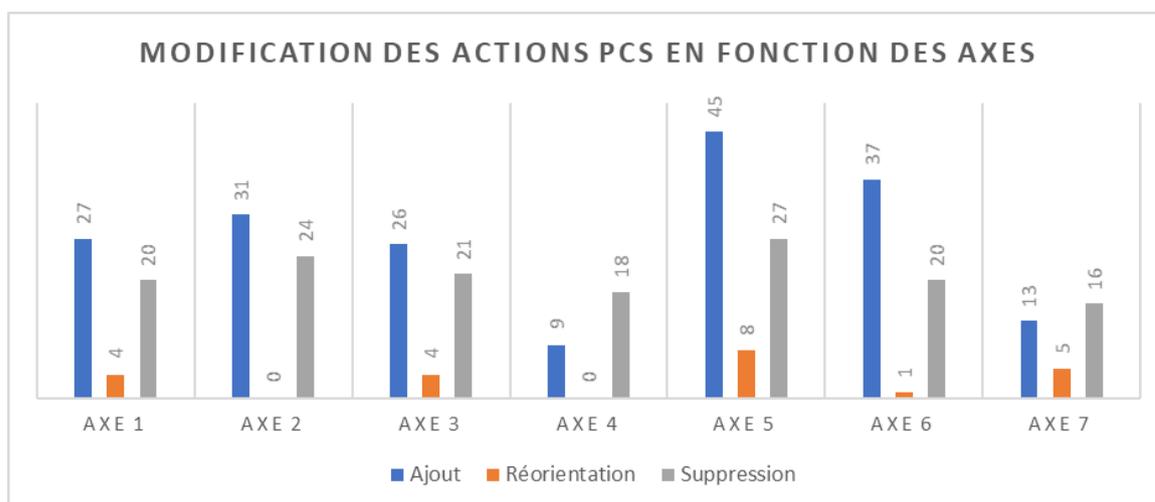
Le tableau de bord PCS sert à la fois d'outil de suivi du plan au quotidien, d'outil de communication avec les partenaires et les équipes PCS, de rapport d'activité et de programmation pour l'année suivante.

Les demandes d'ajout ou de suppression d'actions sont un indicateur de la manière dont le plan évolue.

En outre, le Ministre Collignon a autorisé la prolongation de certaines actions et même la pérennisation d'actions mises en place dans le cadre de la crise Covid estimant que l'aide apportée débordait du cadre de cette crise et répondait à des besoins structurels (et non plus conjoncturels).

Notons aussi que c'est la crise Covid qui a fait apparaître des besoins qui n'avaient pas été identifiés au départ.

En 2022, on compte 105 pouvoirs locaux (53%) qui ont modifié leur plan au niveau du volet PCS et 13 (10%) pour ce qui concerne le subsidiaire complémentaire "article 20". Au total, 108 pouvoirs locaux ont modifié leur plan (PCS et/ou article 20).



## 2.4. Quelques indicateurs

Nous choisissons de mettre le focus sur quelques indicateurs principaux<sup>3</sup> relatifs aux 10 actions les plus mises en œuvre :

		Nombre d'actions	
1	<b>5501</b> - Activités de rencontre pour personnes isolées <i>PCS</i> <i>Article 20</i>	<b>95</b> 56 39	<b>16,7%</b>
2	<b>5401</b> - Activités régulières d'intégration collective au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance	<b>91</b>	<b>16,0%</b>
3	<b>6101</b> - Organisation/animation du Conseil consultatif (enfants, aînés, personnes handicapées, ...)	<b>82</b>	<b>14,4%</b>
4	<b>7201</b> - Moyen de transport de proximité (Ex proxibus, flexitec, taxi social)	<b>52</b>	<b>9,1%</b>
5	<b>3302</b> - Guidance et/ou suivi thérapeutique pour publics spécifiques <i>PCS</i> <i>Article 20</i>	<b>50</b> 22 28	<b>8,8%</b>
6	<b>4403</b> - Potager cultivé collectivement ou scindés en parcelles individuelles (préoccupation alimentaire)	<b>44</b>	<b>7,7%</b>
7	<b>7401</b> - Formation théorique au permis de conduire	<b>43</b>	<b>7,5%</b>
8	<b>5502</b> - Rencontre dans un lieu de convivialité ("Café papote", bar à soupe, ...) <i>PCS</i> <i>Article 20</i>	<b>43</b> 27 16	<b>7,5%</b>
9	<b>5301</b> - Ateliers / activités de partage intergénérationnel (informatique, histoire locale, ...)	<b>36</b>	<b>6,3%</b>
10	<b>6201</b> - Cadastre des volontaires / bénévoles	<b>34</b>	<b>6,0%</b>
<b>Total général</b>		<b>570</b>	<b>28%</b>

Légende des tableaux ci-dessous :

Chiffre Ex-Ante - Projeté 2021  $\Longrightarrow$  Chiffre Ex-Post - « Résultats 2021 »

- 5501 : Activités de rencontre pour personnes isolées

75 PCS	95 ACTIONS
<b>Activités différentes organisées</b>	
1.744	$\Longrightarrow$ 1.133 (65%)
<b>Participants réguliers correspondant au public ciblé</b>	
7.595	$\Longrightarrow$ 4.971 (65%)
<b>Personnes qui se sont recréé un réseau social indépendamment de l'activité</b>	
3.502	$\Longrightarrow$ 2.635 (75%)
<b><math>\Longrightarrow</math> 53% des personnes qui ont participé aux activités de rencontre ont retissé un réseau social au-delà de l'activité.</b>	

75 PCS mettent en œuvre cette action, ce qui représente un total de 95 actions dont 39 sont financées via l'article 20 (ce qui concerne 33 PCS sur les 75).

<sup>3</sup> Ce choix est dicté par le nombre plus important de PCS qui ont mis en œuvre ces actions et donc, sur l'hypothèse d'une plus grande crédibilité des données. En effet, des CP remplissent consciencieusement le tableau de bord (ou les font remplir par leurs partenaires) en ayant mis en place un système de récolte pertinent et efficace. Mais d'autres complètent leur tableau de bord "en dernière minute" en "courant" après les données. Aussi, il est à espérer que, sur le nombre de PCS, on puisse y voir une tendance. Par ailleurs, les CP ont le loisir d'ajouter leurs propres indicateurs de réalisation ou de résultat qui ont du sens par rapport aux modalités de mise en œuvre de leur action afin de suivre encore mieux l'efficacité ou l'efficience de celle-ci. Toutefois, il est difficile, dans ce cas, d'exploiter ces données à l'échelle régionale.

Sur 1.744 activités différentes prévues à l'entame de 2021 et qui devaient toucher 7.595 participants correspondant au public ciblé, plus de la moitié, 1.133, ont pu être mises en œuvre touchant 4.971 participants.

Grâce à cette action, 2.635 personnes ont retissé un réseau social au-delà de l'activité (sur 3.502 prévues pour 2021). La satisfaction moyenne est de 7,5 sur 10.

Pour atteindre ces résultats, 445 professionnels et/ou bénévoles devaient être impliqués. En réalité, ce sont 393 personnes qui ont été impliquées.

- 5401 : Activités régulières d'intégration collective au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance

76 PCS	91 ACTIONS
<b>Activités différentes organisées</b>	
1.106	→ 1.338 (121%)
<b>Personnes du quartier qui participent à la préparation des activités</b>	
1.706	→ 1.731 (101%)
<b>Participants aux activités</b>	
30.198	→ 34.303 (114%)
<b>Personnes dont le sentiment d'appartenance a été renforcé</b>	
7.140	→ 7.033 (99%)
<b>Relations d'entraide nouées au sein du quartier</b>	
1.851	→ 1.646 (89%)
<b>Activités devenues autonomes</b>	
186	→ 114 (61%)
	<b>9% des activités d'intégration sont devenues autonomes.</b>

76 PCS mettent en œuvre cette action, soit 91 actions au total.

1.106 activités d'intégration différentes devaient être organisées en 2021 visant à réunir 30.198 participants. Finalement, ce sont 1.338 activités qui ont eu lieu accueillant 34.303 participants. Il était prévu que 1.706 personnes différentes du quartier participent à la préparation des activités et c'est ce qui s'est approximativement produit (1.731).

Grâce à ces actions, 7.140 personnes devaient avoir un sentiment d'appartenance (à leur quartier) renforcé. Il semble que ce soit le cas pour 7.033 d'entre elles.

A l'issue de cette année, il était prévu que 186 de ces 1.106 activités deviennent autonomes. Ce fut apparemment le cas pour 114.

Grâce à l'action, le nombre de relations d'entraide nouées au sein du quartier projeté était de 1.851 et c'est finalement 1.646 relations qui se sont nouées.

985 professionnels et/ou bénévoles devaient encadrer ces activités. Fin 2021, il s'avère que 893 personnes ont été impliquées.

- 6101 : Organisation / animation du Conseil consultatif (enfant, ainés, personnes handicapées, ...)

69 PCS	82 ACTIONS
<b>Séances de conseil consultatif</b>	
775 $\Rightarrow$ 442 (57%)	
<b>Participants aux conseils</b>	
1.910 $\Rightarrow$ 1.598 (84%)	
<b>Idées soumises à la commune</b>	
371 $\Rightarrow$ 224 (60%)	
 <b>442 conseils consultatifs organisés/animés.</b>	

Ce sont 69 PCS qui ont mis en place 82 conseils consultatifs.

1.910 personnes devaient y participer. En réalité, en 2021, 1.598 personnes ont participé. 775 séances de conseil devaient se tenir et ce fut le cas pour 442 séances.

En termes de résultats, l'ambition était que ces 82 conseils consultatifs soumettent 371 idées à la commune, mais, au bout du compte, en 2021, ce sont 224 idées qui ont été développées.

492 professionnels / bénévoles devaient contribuer directement à l'action. En réalité, ce sont 436 personnes qui furent impliquées en 2021.

- 7201 : Moyen de transport de proximité (Ex proxibus, FlexiTEC, taxi social)

51 PCS	52 ACTIONS
<b>Personnes inscrites au taxi social</b>	
5.105 $\Rightarrow$ 4.745 (93%)	
<b>Village desservis par Proxibus et Flexitec</b>	
441 $\Rightarrow$ 306 (69%)	
<b>Place disponibles par trajet</b>	
2.846 $\Rightarrow$ 2.102 (74%)	
<b>Personnes différentes transportées</b>	
4.849 $\Rightarrow$ 5.707 (118%)	
<b>Personnes régulières transportées</b>	
2.803 $\Rightarrow$ 3.575 (128%)	
 Plus de <b>5.700</b> personnes ont bénéficié d'un <b>moyen de transport</b> individuel ou collectif dont <b>63%</b> régulièrement.	

51 PCS ont mis en place cette action dont 1 en a développé 2.

Ces 52 actions visaient 5.105 utilisateurs inscrits : 4.745 y ont eu recours en 2021. Peut-être s'agit-il d'une conséquence des périodes de confinement successives imposées lors de la crise sanitaire ? Cette action est censée couvrir 441 villages. 306 sont en réalité desservis. Le nombre de places disponibles par trajet, cumulé sur les 52 actions, est potentiellement de 2.846 et, en 2021, 2.102 ont été utilisées.

Les chefs de projet et leurs partenaires estimaient, à l'entame de 2021, que 4.849 personnes différentes seraient transportées au cours de l'année. En réalité, ce fut plus. En effet, 5.707 personnes différentes ont eu recours à un moyen de transport de proximité. Le nombre de personnes qui y ont régulièrement recours est de 3.575, soit plus que ce qui était envisagé (2.803).

Pour encadrer ce dispositif, 261 professionnels / bénévoles étaient requis. En réalité, 222 ont suffi.

- 3302 : Guidance et/ou suivi thérapeutique pour publics spécifiques

36 PCS	50 ACTIONS
<b>Personnes qui sollicitent le service</b>	
6.319  5721 (91%)	
<b>Personnes suivies en thérapie</b>	
4.909  5511 (112%)	
<b>Personnes orientées en vue d'une prise en charge</b>	
3.382  2547 (75%)	
<b>96%</b> des personnes qui ont sollicité le service de guidance ont bénéficié d'un <b>suivi thérapeutique</b> et <b>46%</b> d'entre elles ont été orientées en vue d'une <b>prise en charge</b> .	

Cette action peut être mise en œuvre dans le cadre de l'article 20. Ainsi, plusieurs PCS, et en particulier les "grandes villes", ont plusieurs actions de ce type à leur actif dont certaines en article 20.

36 PCS ont sélectionné cette action qui est mise en œuvre 50 fois dont 28 fois grâce à l'article 20 (ce qui concerne 23 PCS).

Il était prévu, ex-ante, que 6.319 personnes sollicitent ce service. En réalité, 5.721 personnes l'ont fait en 2021.

Le nombre de techniques thérapeutiques différentes proposées dans le cadre de cette action (ex : méditation, sophrologie, ...) nous paraît anormalement élevé. Au total : 21.057 pour 50 actions, soit 420 formes thérapeutiques différentes par action en moyenne ?! Il nous semble que cet indicateur a été mal compris par les CP et/ou les partenaires et devrait être redéfini.

Le nombre de personnes suivies en "thérapie" était fixé à 4.909 personnes. Pourtant ce sont 5.511 personnes qui ont été suivies. Parmi celles-ci, 2.547 ont été orientées vers un autre service en vue d'une prise en charge.

Sur 319 professionnels/bénévoles envisagés pour avoir une implication directe dans l'action, 186 ont réellement été impliqués, alors que le nombre de personnes qui ont sollicité le service était supérieur à la prévision et le nombre de personnes suivies également ?!

- 4403 : Potager cultivé collectivement ou scindé en parcelles individuelles (préoccupation alimentaire)

44 PCS	44 ACTIONS
<b>"Jardiniers" qui ont participé à l'action</b>	
924  966 (105%)	
<b>"Jardiniers" correspondant au public ciblé</b>	
809  763 (94%)	
<b>Personnes qui ont bénéficiés des produits du potager</b>	
1.655  1.564 (95%)	
Une <b>aide alimentaire</b> a pu être apportée à de plus de <b>1.500</b> personnes grâce à la récolte des produits du potager.	

44 PCS ont mis en place un potager collectif ou à parcelles individuelles à dessein alimentaire.

Le nombre de "jardiniers" visés était de 924 et 966 ont participé à cette action en 2021, soit plus que le nombre prévu. Cependant, le nombre de "jardiniers" correspondant au public ciblé (ayant des soucis pour accéder à l'alimentation) est de 763 alors que 809 étaient escomptés.

Finalement, ce sont 1.564 personnes qui ont bénéficié des produits du potager (sur les 1.655 prévus), plus que le nombre de "jardiniers". La possibilité de ne pas pouvoir satisfaire tout le

monde était envisagée dans les indicateurs à récolter. Ainsi, 30 demandes n'ont pu être rencontrées sur 214 estimées au départ.

219 professionnels/bénévoles sont impliqués directement dans l'action, un peu moins que les 240 prévus.

- 7401 : Formation théorique au permis de conduire

43 PCS	43 ACTIONS
	Sessions de formation théorique organisées 82 $\Rightarrow$ 87 (106%)
	Participants à la formation 812 $\Rightarrow$ 750 (92%)
	Personnes qui ont passé l'examen théorique 617 $\Rightarrow$ 421 (68%)
	Personnes qui ont réussi l'examen théorique 388 $\Rightarrow$ 197 (51%)
	56% des 750 participants à la formation ont passé l'examen théorique du permis de conduire et 47% l'ont réussi.

Encore une action qui rencontre un certain succès puisque 43 PCS ont décidé qu'elle répondait aux besoins de certains de leurs citoyens.

87 sessions ont pu être organisées à travers la Wallonie plus que les 82 prévues pour 2021. Elles ont rassemblé, au total, 750 participants (en moyenne 9 personnes par session) sur les 812 attendus.

Il était possible que certaines demandes ne soient pas rencontrées et ce fut le cas pour 69 personnes (sur 160 redoutées).

Finalement, ce sont 421 personnes qui ont passé leur examen théorique au lieu des 617 escomptés ex-ante. Cependant, il n'y a que 197 personnes qui l'ont réussi (soit 47 % de ceux qui l'ont passé et 26 % de ceux qui ont suivi les cours). L'ambition était d'une réussite de 388 personnes (soit 92 % de taux de réussite escompté et 52 % par rapport aux personnes ayant suivi les cours).

Cette action a mobilisé 88 professionnels/bénévoles, impliqués directement dans l'action quand 104 étaient prévus.

Il est à noter que durant la pandémie de coronavirus, les auto-écoles et les centres d'examens ont dû fermer leurs portes pendant une très longue période. Il était dès lors temporairement impossible de passer son examen en raison des mesures mises en place et les files d'attente ont été très longues lors de la reprise.

- 5502 : Rencontre dans un lieu de convivialité ("Café papote", bar à soupe, ...)

40 PCS	43 ACTIONS
	Rencontres organisées 2.642 $\Rightarrow$ 1819 (69%)
	Personnes qui fréquentent ces lieux de rencontre 8.900 $\Rightarrow$ 12880 (145%)
	Participants réguliers 2.036 $\Rightarrow$ 3088 (152%)
	Personnes qui se sentent moins isolées 1.589 $\Rightarrow$ 1370 (86%)
	40% des personnes qui fréquentent régulièrement ces lieux de convivialité ont recréé un réseau social indépendamment de l'activité.

43 actions de ce type sont menées dans 40 PCS dont 16 actions sont financées par l'article 20 portées par 15 PCS.

69 % des rencontres prévues ont été organisées (1.819 sur 2.642) tandis que le nombre total de personnes qui fréquentent ces lieux de rencontre est bien plus élevé que celui escompté (12.880 à la place de 8.900). Est-ce à dire que malgré un nombre de rencontres moindre, celles-ci ont rencontré un vif succès, répondaient à une attente, à une nécessité après la période covid qui a privé bon nombre de citoyens de liens sociaux, au risque de concentrer des personnes dans un même espace en dépit de la prudence encore requise tout au long de l'année ? Sur les quelque 12.000 personnes qui fréquentent ces lieux de convivialité, 3.088 sont des habitués, des participants réguliers, soit 1/4.

Grâce à ces moments de rencontre, les chefs de projet (via leurs partenaires également) estiment que 1.370 personnes (sur 1.589 escomptées) se sont recréé un réseau social indépendamment de l'activité, soit environ 10 % des personnes qui fréquentent ces lieux de convivialité. Cela laisse à penser que de nombreuses personnes dépendent encore du PCS et de sa faculté à pouvoir organiser cette action, ce qui témoigne du rôle important du PCS. Mais d'un autre côté, cela démontre également l'effort encore important à fournir par les chefs de projet et leurs partenaires pour qu'une réelle dynamique de sortie de l'isolement se mette en place au-delà même de ces lieux / moments de rencontre qui sont des coups de pouce vers une pérennité des interactions.

151 professionnels/bénévoles sont mobilisés à travers cette action.

- 5301 : Ateliers / activités de partage intergénérationnel (informatique, histoire locale, ...)

35 PCS	36 ACTIONS
<b>Ateliers/activités de partage intergénérationnel organisés</b>	
858	→ 289 (34%)
<b>Participants aux ateliers/activités</b>	
3.085	→ 2255 (73%)
<b>Personnes qui ont créé des liens au terme de l'atelier/activité</b>	
1.026	→ 679 (66%)
 <b>30% des participants ont créé des liens intergénérationnels au-delà de l'atelier/activité.</b>	

36 actions sont mises en œuvre au sein de 35 PCS.

2.255 personnes ont participé à quelque 289 activités ou ateliers (sur les 858 prévus). Il en était prévu, ex-ante, 3.085. Autrement dit, cette action a atteint 73% de son potentiel.

L'objectif de cette action étant de susciter des liens entre générations au-delà même des activités organisées, il est intéressant de constater que 679 personnes y sont parvenues (le résultat visé était de 1.026).

169 professionnels/bénévoles ont une implication directe dans l'action.

Il est à noter que durant la pandémie, les personnes âgées étaient assez réticentes à participer à des activités en extérieur par crainte de mettre en péril leur santé.

- 6201 : Cadastre des volontaires / bénévoles

33 PCS	34 ACTIONS
<b>Volontaires/bénévoles répertoriés sur le territoire</b>	
1.057	➡ 1566 (148%)
<b>Associations qui recourent aux volontaires/bénévoles</b>	
628	➡ 465 (74%)
<b>Associations en manque de volontaires/bénévoles</b>	
279	➡ 222 (80%)
<b>Associations qui ont fait appel au cadastre</b>	
378	➡ 284 (75%)
<b>Associations qui ont trouvé des nouveaux volontaires/bénévoles grâce au cadastre</b>	
228	➡ 94 (41%)
➡ <b>33%</b> des associations qui ont fait appel au cadastre ont trouvé des nouveaux volontaires/bénévoles.	

33 PCS mettent en place 34 cadastres de bénévoles, de personnes sur qui le PCS et les citoyens peuvent compter. L'idée est de répertorier un certain nombre de volontaires / bénévoles sur le territoire. En l'occurrence, 1.566 en 2021, plus que les 1.057 prévus. Peut-être que la crise sanitaire et les inondations témoignent de ce besoin flagrant.

A travers ces 33 PCS, ce sont 465 associations qui peuvent avoir recours à ces bénévoles. En effet, il semble que 222 associations aient été en manque de volontaires en 2021.

Et donc, en 2021, 284 associations ont fait appel à ce cadastre et 94 ont trouvé de nouveaux bénévoles grâce à cet outil (au lieu des 228 estimées ex-ante). Il n'empêche que 107 associations n'ont, quant à elles, pas trouvé de solution malgré le cadastre. Et 258 volontaires/bénévoles n'ont, de leur côté, pas trouvé de débouchés via le cadastre. Il reste sans doute encore des marges d'amélioration pour rendre l'outil encore plus pertinent et efficace.

Au total, 215 professionnels/bénévoles ont été mobilisés pour créer, améliorer, compléter ce cadastre en 2021.

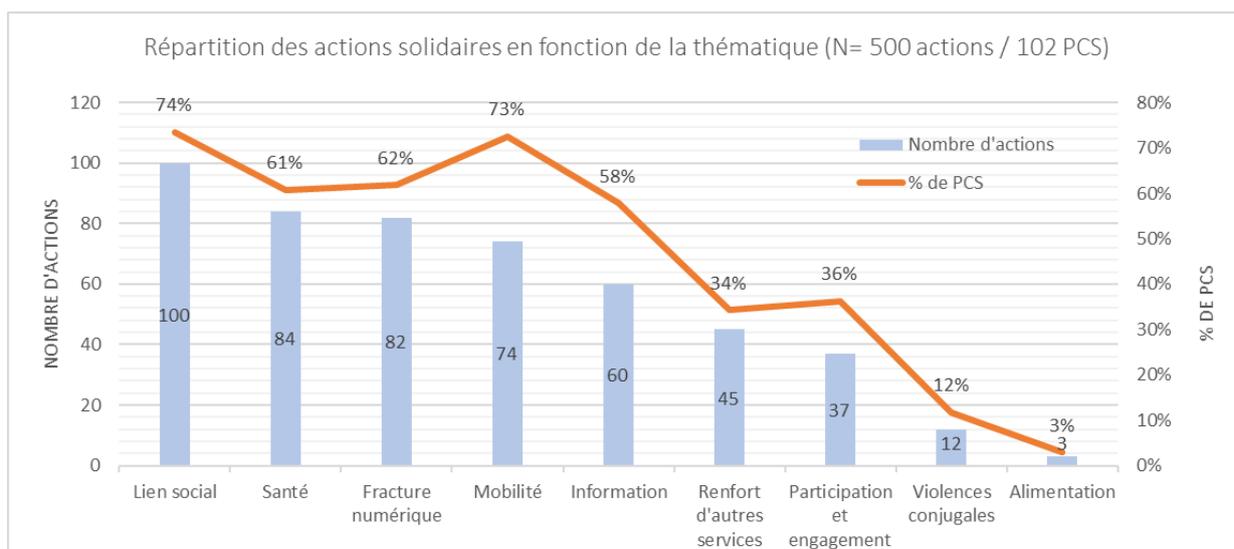
### 3. La crise covid

Afin de prendre la mesure de l'impact de la crise qui a perduré en 2021, un rapport d'activités complémentaire a été adressé aux chefs de projet pour leur permettre de rendre compte d'actions dérogatoires qu'ils ont encore assumées jusqu'au 31 août 2021.

Pour rappel les circulaires du 21.01.2021 et du 01.07.2021 notifiées par le ministre des Pouvoirs locaux ont permis aux PCS de continuer à mettre en œuvre des initiatives de solidarité et d'aide aux personnes pour répondre à l'urgence sociale découlant de la crise sanitaire jusqu'au 31 août 2021.

Sur 192 PCS qui ont rentré leur rapport d'activités complémentaire, 102 ont déclaré avoir été concernés par la crise Covid au cours de l'année 2021 ; 83 % ont été impactés jusqu'à 50 % et 17 % au-delà de 50 %.

Une série de proposition d'actions, connues des agents référents de la DiCS à l'occasion du coaching des chefs de projet organisé durant l'été 2021, étaient à cocher dans ce rapport complémentaire, tout en laissant la possibilité de faire valoir d'autres actions menées qui n'étaient pas listées (analyse plus complète en annexe) :



▪ Lien social (74% des PCS/100 actions)

2 actions étaient proposées dans le questionnaire :

- **Prendre contact et/ou rencontrer les publics fragilisés/isolés (travail de rue, téléphone, courriers, animations, distribution de colis festifs, ...) : 70 actions ;**
- **Distribuer du matériel de bricolage, des livres, (...) aux personnes isolées/fragilisées par la Covid (+ fleurs + cartes de vœux + cartes) : 25 actions.**

Des PCS ont également ajouté :

- Les fêtes de Noël et de Saint Nicolas : 3 actions ;
- La diffusion d'idées occupationnelles à la maison sur les réseaux sociaux : 1 action ;
- La promotion du lien à l'échelle d'un quartier par l'organisation de spectacle de rue : 1 action.

Les initiatives ont été diversifiées et consistaient souvent en la distribution de cadeaux (cougnoles, pralines, boîtes de Noël, jouets de 2<sup>ème</sup> main, lunch box accompagnées d'un mot d'encouragement, ...) ou impliquaient des citoyens, par exemple des bénévoles, pour appeler des personnes isolées, tenir un bar à soupe, effectuer des navettes ou encore des enfants pour produire des bricolages, des dessins ou des cartes de vœux pour les personnes âgées.

Un PCS a aussi initié un atelier cuisine via Facebook en "live", ce qui a permis d'échanger avec un certain nombre de personnes.

Dans le même ordre d'idées, un autre PCS a également mis en place des ateliers et des tutoriels via Facebook avec un thème par semaine : présentation des plateformes, astuces pour gérer son stress, rappel des numéros utiles pour un soutien psychologique, tutoriel pour un maquillage de carnaval, journée de la Trisomie 21, conférence sur l'endométriose, montage floral sur le thème de Pâques, diminution de la consommation d'énergie, présentation du repair café, bricolages pour la fête des mères, prévention des chutes, bricolages pour la fête des pères, journée mondiale contre la maltraitance de la personne âgée, alimentation saine (jus de fruits, smoothies, gâteaux,...), zéro déchet (trucs et astuces).

D'autres PCS citent également la diffusion quasi-quotidienne d'idées pour s'occuper durant le confinement (bricolages, recettes de cuisine, jeux, concours ...) ou de petits défis (mots fléchés, carrés mystères, ...) mis en ligne.

Pour reconquérir du lien social, un PCS a organisé des spectacles de rue dans le respect des contraintes sanitaires de l'époque à raison de plusieurs représentations par jour.

Dans un autre PCS, les citoyens recevaient dans leurs boîtes aux lettres une affiche à placer à la fenêtre s'ils souhaitaient une visite (7 quartiers ont été visités à raison de 4 fois sur une semaine).

▪ Santé (61% des PCS/84 actions)

4 actions étaient préinscrites dans le questionnaire :

- **Mettre en place des solutions spécifiques pour les SDF (quarantaine, test, suivi de la vaccination, ...) : 5 actions ;**
- **Mettre en place ou gérer une ligne téléphonique Covid (écoute, soutien, information, réorientation, ...) : 52 actions ;**
- **Mettre en place un suivi psychosocial : 14 actions ;**
- **Prévenir et gérer les risques liés aux assuétudes en période Covid : 8 actions.**

D'autres items ont été ajoutés par les PCS :

- Inscription à la vaccination : 1 action ;
- Ateliers sophrologie : 1 action ;
- Aide à la reprise des activités sportives et culturelles par la distribution de gel et de masques : 1 action ;
- Carte Jeanne ( trousse de serviette de protection hygiénique) : 1 action ;
- Aide financières à l'asbl Hope One (assuétudes) : 1 action.

L'aide apportée par les PCS s'est concentrée essentiellement sur l'écoute téléphonique, l'inscription à la vaccination et la réorientation vers des services compétents pour le grand public ou sur des aides plus ciblées pour des publics âgés et/ou vulnérables (personnes souffrant d'assuétudes, en grande précarité, SDF, sans papier, personnes sans ordinateur, ...).

Des PCS soulignent avoir apporté leur soutien logistique (masques, gel, gants, ...) aux associations qui ont redémarré juste après les différents confinements en 2021 ou aux citoyens.

Un PCS a distribué 2.415 kits de protections hygiéniques sur 10 mois en 2021, soit une moyenne de 240 kits/semaine.

▪ Fracture numérique (62% des PCS/82 actions)

2 actions ont été mises principalement en place par rapport à l'accès à ce droit :

- **Faciliter l'accès aux outils numériques (prise de rendez-vous en ligne, téléchargement du Covid Safe Ticket, installation de l'application Itsme, ...) : 51 actions**
- **Prêter du matériel informatique aux étudiants en distanciel : 30 actions**

**Une action** a également été ajoutée : le prêt de matériel informatique à des adultes "apprenants" en Alphabétisation pour poursuivre la formation / l'apprentissage.

Ces actions ont, dans un certain nombre de PCS, été mises en œuvre avec le soutien de l'EPN (Espace public numérique), lequel fait souvent partie des partenaires réguliers du PCS. D'autres partenaires sont également cités : le guichet social, la bibliothèque communale, le CPAS (notamment grâce à l'acquisition de PC dans le cadre de la subvention "Covid CPAS"), les bénévoles du repair café pour le reconditionnement des ordinateurs, l'asbl Saint Vincent de Paul, (...).

Un PCS a mis en œuvre son action de manière originale en assurant une présence sur les marchés locaux avec tablette pour inscription sur Qvax.

Dans de nombreux cas, les PCS ont aidé les citoyens à prendre rendez-vous en ligne (pour se faire vacciner, pour se rendre au parc à conteneurs durant le confinement, pour installer l'application sur le smartphone, pour imprimer le CST, ...).

Les actions visant le public scolaire/étudiant ont eu des fortunes diverses. Les initiatives ont connu plus de succès quand il s'agissait de prêter du matériel ou d'aller dans un local au plus près des jeunes plutôt que de mettre à disposition et permettre l'utilisation de matériel dans les locaux ce qui nécessitait de se déplacer.

▪ Mobilité (73% des PCS/ 74 actions)

1 action était mentionnée dans le questionnaire :

- **Organiser le transport de personnes (vers les centres de vaccination et de testing) : 74 actions.**

L'organisation et l'aide pour trouver un transport jusqu'au centre de vaccination, d'une part, et le remboursement des frais de carburant (personnel ou navette gratuite ou bénévoles avec leur véhicule), d'autre part, est ce qui revient le plus.

Des PCS ont noué des partenariats avec le taxi social, des services de mobilité, la navette rurale, le CCIPIH (Conseil Consultatif de l'Intégration des Personnes Handicapées), (...).

Un PCS s'est doté d'un marchepied afin que toutes les personnes (même à mobilité réduite) puissent entrer dans la camionnette.

▪ Information (58% des PCS/60 actions)

**Un seul item était repris dans le questionnaire : "Sensibiliser, informer, rédiger et/ou distribuer des supports de communication".**

La plupart des PCS ont organisé ou contribué à diffuser de l'information concernant les risques sanitaires liés à la Covid ou concernant la vaccination ou encore les possibilités de transport et de prises de rendez-vous.

Les moyens utilisés le plus souvent sont : la distribution de courriers ou de toutes boîtes ; l'information via une permanence téléphonique ; la sensibilisation via la page Facebook du PCS ; l'affichage ; le bulletin communal ; les panneaux alphanumériques ; les séances de sensibilisation ; le travail de rue ; l'impression de flyers et triptyques à destination des jeunes ; la salle d'étude et les écoles secondaires.

Un PCS s'est rendu sur les marchés pour distribuer des flyers en plusieurs langues.

Un autre a également organisé une diffusion d'informations sur les mesures sanitaires en langues étrangères auprès de diverses associations et institutions et aussi informé sur la procédure de la Fédération des Maisons médicales pour la vaccination des publics en grande précarité (SDF, migrants, usagers de drogues, etc.).

▪ Renfort d'autres services (34% des PCS/45 actions)

2 actions étaient proposées dans le questionnaire :

- **Renforcer certaines actions du CPAS (livraison de repas à domicile,...) : 20 actions ;**
- **Renforcer l'accueil et l'orientation dans les centres de vaccination : 18 actions.**

D'autres **actions (7)** ont été ajoutées telles que : la mise à disposition de la coordinatrice au service population de l'administration communale, la mise à disposition de l'équipe du PCS auprès d'un home de la région, la mise à disposition de locaux pour étudier, le soutien scolaire, l'aide financière via l'asbl dépannage alimentaire, la Croix-Rouge locale ainsi que la prise en charge partielle de frais d'hébergement des migrants. Cette dernière action nous paraît hasardeuse dans la mesure où le rapport d'activités complémentaire porte sur l'année 2021 et spécifiquement sur la gestion de la crise covid (le conflit ukrainien ayant débuté en 2022).

Dans la plupart des cas, les PCS ont prêté main forte en mettant à disposition du personnel (au centre de testing, à l'épicerie sociale, au resto du cœur, à la distribution de colis alimentaires, à l'accueil et écoute de parents en visite dans des homes, ...) ou pour remplacer du personnel malade au sein de l'administration. Mais dans certains cas, il s'agissait également de renfort financier (frais de personnel, téléphonie, internet, carburant, impressions, ...).

▪ Participation et engagement (36% des PCS/37 actions)

1 action figurait dans le questionnaire :

- **Favoriser l'entraide entre citoyens (via une plateforme, les comités de quartier, ...) : 34 actions.**

Des PCS ont ajouté les items suivants :

- Création de masques en tissus : 1 action ;
- Distribution de masques : 2 actions.

Certains PCS évoquent une collaboration avec des plateformes d'entraide (Give a day, Impact day, Solid'air, "Je participe") pour centraliser les propositions de volontariat et les demandes. Plusieurs indiquent qu'ils collaboraient déjà préalablement avec ces plateformes mais, pour certains, dans d'autres contextes.

Des PCS ont favorisé l'entraide entre citoyens en mettant l'accent sur le virtuel (plateformes, Facebook, ...), d'autres, au contraire, en allant au cœur des quartiers.

▪ Violences conjugales (12% des PCS, 12 actions)

1 action était programmée dans le questionnaire :

- **Organiser une 1<sup>ère</sup> ligne violences conjugales (écoute, soutien, information, réorientation, sensibilisation,...) : 12 actions.**

Cette 1<sup>ère</sup> ligne a pris différentes formes : publication de numéros de contact et d'aide sur les réseaux sociaux de la commune, plateforme locale entre partenaires (en présentiel et/ou vidéoconférence) pour se concerter sur une réponse intégrée pour les situations violences intrafamiliales (formation commune, échange de pratiques professionnelles), séance d'information avec le CPAS et/ou une association spécialisée, campagne de sensibilisation, ligne ouverte, (...).

▪ Alimentation (3% des PCS, 3 actions)

Des PCS ont également ajouté des actions hors plan en lien avec l'accès à l'alimentation, ce qui n'était pas envisagé dans le rapport complémentaire :

- Livraison colis alimentaires : **2 actions** ;
- Distributions d'un colis alimentaires pour les personnes âgées pour le réveillon de Noël : **1 action**.

Toutes les actions mises en place n'ont pas reçu l'écho escompté, dans certains cas, parce que l'action était mise en place dans la précipitation, sans concertation avec les acteurs déjà actifs et dans d'autres cas, parce que le personnel du PCS n'était pas reconnu pour cette action (notamment des actions avec des jeunes pour publics cibles). Dans d'autres encore, il y avait une certaine "cacophonie" sur le territoire entre les acteurs institutionnels et associatifs.

L'annexe présente plus en détail les réponses du rapport d'activités complémentaire. Néanmoins, les données sont à analyser de manière circonspecte car dans certains cas une même action a été citée dans plusieurs catégories. Par exemple, des PCS qui ont mis en place des lignes téléphoniques ont indiqué cette action à la fois en santé, en lien social, en information et en renfort.

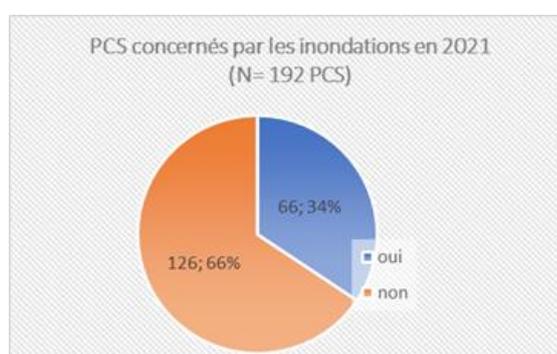
## 4. Les inondations de juillet 2021

Les inondations survenues durant l'été 2021 ont également eu une incidence sur la reprise des activités du PCS.

Par le biais des circulaires du 16 juillet et du 31 août 2021, le ministre des Pouvoirs locaux a autorisé et encouragé l'utilisation des moyens affectés au PCS pour répondre à l'urgence sociale découlant de cette situation de crise exceptionnelle. Les initiatives de solidarité menées dans ce cadre afin de soutenir les publics fragilisés ont été autorisées jusqu'au 31 août 2021 et ensuite prolongées jusqu'au 31 décembre 2021. En date du 27 janvier 2022, cette mesure a à nouveau été prolongée jusqu'à la fin de l'année pour les communes les plus touchées (catégorie 1).

Afin de prendre la mesure de l'impact de cette catastrophe naturelle sur la relance des PCS, le rapport d'activités complémentaire adressé aux chefs de projet a permis d'établir plusieurs constats.

Sur 192 PCS qui ont rentré leur rapport d'activités complémentaire, près de 34% (66 plans) ont déclaré avoir été concernés par les inondations à partir de juillet 2021.



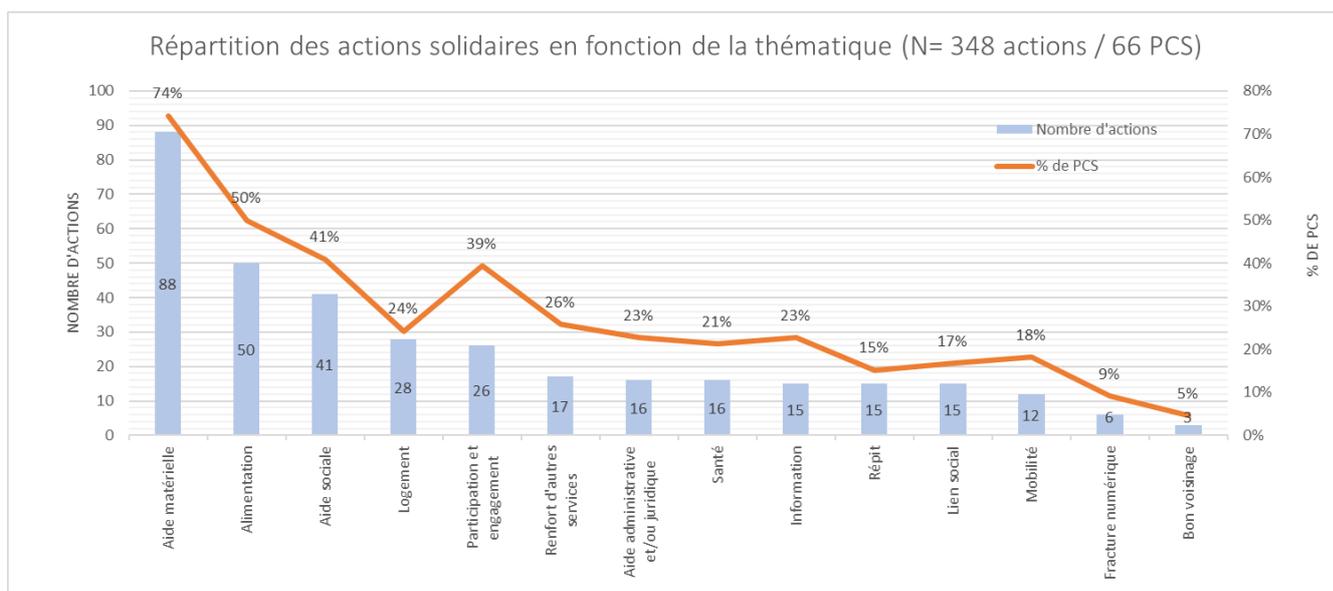
Parmi ceux-ci, 50 PCS ont indiqué les pourcentages suivants en termes d'impact direct sur leur charge de travail habituelle :

% de temps consacré aux inondations	Nombre de PCS	
De 0 à 9 %	23	46%
De 10% à 29%	14	28%
De 30% à 49%	2	4%
Plus de 50%	11	22%

Il est à noter que deux PCS ont mentionné dans les commentaires une charge de travail de 100 % sur une période donnée (6 semaines pour l'un des deux) et un autre a même déclaré 120 %, précisant que : " les heures supplémentaires ont été très nombreuses pour tous".

Pour simplifier la complétion du rapport d'activités complémentaire, à l'instar du rapport Covid-19, des items étaient pré-remplis, les agents référents de la DiCS ayant identifié au préalable une série d'actions menées sur le terrain à la suite de contacts noués avec des chefs de projet, tout en laissant la possibilité de faire valoir d'autres actions dans des champs libres (voir analyse plus complète en annexe).

Voici ce qui ressort de cette analyse :



▪ **Aide matérielle (74% des PCS, 88 actions)**

- **Organiser et/ou gérer des centres de dons non alimentaires (vêtements, électroménagers, mobiliers, ...): 36 actions ;**
- **Distribuer des dons non alimentaires (vêtements, électroménagers, mobiliers, ...) : 36 actions ;**
- **Gérer la mise à disposition des humidificateurs : 5 actions ;**
- **Prêter ou donner du matériel informatique : 7 actions.**

Items ajoutés :

- **Soutenir une mobilisation citoyenne dans la récolte et la redistribution de fournitures scolaires : 1 action ;**
- **Fournir un appui au service technique communal (remplissage de sacs de sable) : 1 action ;**
- **Gérer les propositions spontanées de dons de particuliers et de groupements : 1 action ;**
- **Réorienter le Repair Café sous forme de donnerie : 1 action.**

Les PCS sont très vite entrés en action en matière de coordination avec d'autres services (Relais social, DUS, CPAS, Plan de prévention, Téléservice, service des travaux, Croix-Rouge, ...). Certains ont aussi ouvert et coordonné un centre de dons, transformé leur Repair café, (...). Parfois, des bénévoles se sont joints ou ont pris le relais. Pour évacuer le surplus, le PCS a organisé une donnerie.

Certains PCS ont apporté de l'aide matérielle, non pas à leurs propres citoyens - non affectés par les inondations - mais à des communes plus éloignées.

A Liège, comme ailleurs, le PCS a géré la récolte, le tri, la préparation de colis et la livraison dans divers centres de distribution liégeois (vêtements, matériel de 1<sup>ère</sup> nécessité, matériel scolaire, jeux pour enfants, autres) ; réalisation d'une "Schoolbox" pour 200 enfants ; acquisition d'outils et de matériel de nettoyage utilisés par les bénévoles pour aider les sinistrés et laissés sur place.

Un PCS a reçu 130 ordinateurs de la FWB. La distribution gratuite a débuté fin novembre 2021 jusque début février 2022. Un courrier a été envoyé à 318 familles (110 familles ont répondu à l'appel et renvoyé le formulaire).

Pour certains, l'aide matérielle a duré quelques semaines, mais pour d'autres, l'action s'est poursuivie en 2022.

▪ Alimentation (50% des PCS, 50 actions)

- **Distribuer des vivres et de l'eau aux personnes dans les quartiers sinistrés : 28 actions ;**
- **Organiser et/ou gérer des centres de dons alimentaires : 22 actions.**

La gestion des centres de dons alimentaires concerne 22 PCS mais de manière inégale : entre 4 citoyens dans un PCS jusqu'à 5.000 dans un autre ; 17 PCS ont pu estimer le nombre de bénéficiaires des centres de dons alimentaires ; pour 5 PCS, cela concerne plus de 1.000 personnes, pour 7, entre 100 et 1.000 personnes et pour 4, moins de 100. Chaudfontaine estime avoir subvenu, à son maximum, aux besoins de 7.000 citoyens par semaine.

Plusieurs chefs de projet mentionnent la difficulté d'évaluer le nombre de bénéficiaires en particulier durant les 1<sup>ères</sup> semaines.

Cette aide a pris des formes diverses : des repas chauds offerts dans un lieu centralisé, livraison de repas directement dans les zones sinistrées, récolte de vivres et redistribution ensuite, distribution hebdomadaire de paniers de légumes aux familles sinistrées sur réservation, distribution de colis et/ou de bouteilles d'eau, ...

▪ Aide sociale (41% des PCS, 41 actions)

- **Aller au contact des publics sinistrés (travail de rue, permanences décentralisées, ...) : 22 actions ;**
- **Mettre en place ou gérer une ligne téléphonique inondations (écoute, soutien, information, réorientation, ...) : 15 actions ;**
- **Prendre en charge les enfants des familles sinistrées pour permettre aux parents d'effectuer les travaux, démarches,... et aux enfants de s'occuper : 4 actions.**

Pour certains chefs de projet, aide sociale et aide administrative se confondent car bien souvent les appels couvraient des besoins multiples (administratifs, matériels, psychologiques, ...). Les PCS ont mis beaucoup de temps et d'énergie, surtout dans les 1<sup>ères</sup> semaines, pour venir en aide au travers de l'ensemble des dispositifs que les communes ont mis en place ou qui se sont spontanément mis en place, parfois en anticipant des besoins qui ne se sont pas manifestés, comme installer une structure d'accueil pour les enfants (en congé scolaire) afin de les épargner de la désolation ambiante et permettre aux parents de se consacrer à l'urgence du moment.

Des PCS, à travers les rencontres, les appels, ... ont contribué au recensement des personnes sinistrées, des dégâts, des besoins de citoyens touchés, ...

▪ Logement (24% des PCS, 28 actions)

- **Accompagner les personnes sinistrées à se reloger : 12 actions ;**
- **Coordonner le soutien technique pour la remise en état du logement : 6 actions ;**
- **Organiser et/ou gérer des centres d'hébergement des personnes sinistrées : 9 actions.**

Un autre item a été ajouté par un PCS :

- Distribuer et placer des kits "Incendie" : 1 action.

Dans pratiquement tous les cas, les PCS ont collaboré avec les services travaux, logement ou le CPAS (entre autres) dans le cadre notamment de la mise en place d'une plateforme. Un PCS a même fait appel à des jeunes, engagés dans le cadre de l'opération « Été Solidaire ».

Toutes les personnes sinistrées n'ont pas eu recours à de l'aide tout de suite, celles-ci pouvant être relogées temporairement par des amis ou la famille. Parfois, c'est un peu plus tard que cette aide a été nécessaire.

Dans un PCS, beaucoup de citoyens se sont proposés pour loger des personnes sinistrées. Le PCS s'est chargé de les lister. Cependant, aucun sinistré n'a eu besoin ou n'a voulu loger chez des habitants malgré l'offre.

Dans un PCS, il y a eu tellement de familles à aider, qu'il a fallu procéder à l'engagement de personnel supplémentaire géré par le chef de projet.

Le soutien des PCS a pris différentes formes : aide au nettoyage et au déblaiement, mise en place de centres d'hébergement, recherche de logement, conscientisation aux risques d'incendie et distribution gratuite (et placement dans certains cas) de kits de prévention, ...

▪ Participation et engagement (39% des PCS, 26 actions)

- **Encadrer ou organiser l'entraide entre citoyens et/ou bénévoles : 26 actions.**

Cet item a diversement été interprété par les chefs de projet qui évoquent : la gestion des appels pour des dons ou des propositions d'aides au domicile des personnes (nettoyage de maisons, ...); une permanence téléphonique de solidarité; l'organisation de cars pour le nettoyage des rues (+ apporter des vêtements); la création d'un listing de volontaires relais avec les centres de tri; la coordination pour nettoyer, faire les repas, les distribuer et/ou les réchauffer; l'aide au nettoyage des maisons y compris rangement des caves, garages, sous-sols et de jardins; l'orientation d'équipes de bénévoles flamands, ...

Une commune non sinistrée a affrété un car pour véhiculer des citoyens et a mis à disposition ses ouvriers communaux, avec des outils, afin d'aider une commune sinistrée (éloignée d'une 60<sup>aine</sup> de km) et ses citoyens à déblayer les rues et les maisons (action qui a duré plusieurs semaines).

▪ Renfort d'autres services (26% des PCS, 17 actions)

- **Renforcer l'action d'un partenaire local (CPAS,...) ou d'un autre PCS d'une commune sinistrée : 17 actions.**

Comme déjà évoqué précédemment et spécifié dans le cadre de cette question, l'aide a été large : CPAS, autres services communaux, Croix-Rouge, maison citoyenne, ATL, partenaires associatifs, ...

Toutefois, des PCS évoquent également l'aide reçue du syndicat d'initiative, des jeunes dans le cadre d'Eté solidaire, de bénévoles.

▪ Aide administrative et/ou juridique (23% des PCS, 16 actions)

- **Accompagner les personnes sinistrées dans les différentes démarches à effectuer (aides diverses, assurances, intercommunales, fond des calamités, ...) : 16 actions.**

Dans la plupart des communes, le PCS a collaboré avec le CPAS et/ou le centre de crise en tant que relais, notamment en complétant des dossiers "calamités" ou d'octroi de fonds spécifiques (ex. Croix-Rouge, Société INOVYN, ...). Les PCS ont également contribué à faire émerger les différents besoins/difficultés consignés lors du contact direct, via des permanences ou en rue, avec les citoyens sinistrés (débris encombrants dans les jardins, relogement, soutien psychologique, ...) ou à organiser des réunions avec les sinistrés pour communiquer sur les différentes aides.

Parfois le PCS est devenu le numéro central pour l'aide administrative en tout genre ou a soutenu le service juridique communal.

Dans une commune très touchée, le PCS est intervenu en première ligne avant de passer le relais vers l'agent "inondations" engagé par la suite.

▪ Santé (21% des PCS, 16 actions)

- **Mettre en place un suivi psychosocial : 9 actions ;**
- **Organiser et gérer des services pour les besoins primaires (sanitaires mobiles, machines à laver, WC, ...) : 6 actions.**

Autre item ajouté :

- **Organiser des soins de première ligne liés aux inondations : 1 action.**

Dans la plupart des cas, le PCS faisait le relais et informait sur les aides psychologiques existantes et comment y accéder. Mais la simple présence des équipes PCS, des agents communaux dans les rues à la rencontre des personnes sinistrées était grandement appréciée pour pouvoir raconter leur vécu et montrer visuellement les dégâts. Les psychologues de l'équipe les ont sentis davantage en demande de soutien à domicile, surtout les personnes âgées. En effet, ce public n'a pas pour habitude d'accepter de l'aide et effectue rarement les démarches vers l'extérieur, même si l'offre vient à eux. Le suivi psychologique s'organisait de manière mixte (sur rendez-vous et/ou maraudes).

D'autres types d'aides ont également été apportées : mise à disposition de douches dans un quartier sinistré, permanence "douches" au complexe sportif pour organiser l'accès des sanitaires aux sinistrés, buanderie du CPAS afin de laver le linge.

Parmi les partenaires : le Service provincial de Santé mentale, des médecins et infirmiers (dont certains bénévoles), l'AViQ, le SISU de la Croix-Rouge, l'AIGS, ...

▪ Information (23% des PCS, 15 actions)

- **Rédiger et/ou diffuser et/ou mettre à jour un support de communication (aides disponibles, services à contacter en priorité, site Internet, ...) : 15 actions.**

2 PCS spécifient que cette action concernait toute leur population et un autre mentionne l'élaboration d'un guide reprenant toutes les informations pratiques liées aux inondations (primes, assurances, cellule inondations, repas, fond des calamités, ...), lequel a été mis à jour à plusieurs reprises, imprimé et distribué avec l'aide du Conseil Consultatif des Aînés à tous les ménages sinistrés. Un PCS indique que tous les moyens de communication ont été utilisés (site, pages Facebook, toutes-boîtes, ...).

▪ Répit (15% des PCS, 15 actions)

- **Organiser des moments de répit pour les personnes sinistrées (barbecue, Saint-Nicolas, animations dans les rues, sorties pour les familles,...) : 9 actions ;**
- **Gérer la mise à disposition de places offertes pour des activités culturelles et de loisirs et/ou accompagner les personnes sur place : 6 actions.**

L'imagination des chefs de projet pour venir en aide aux sinistrés et leur donner un peu de répit est très réjouissante : association avec un restaurant, animations ponctuelles (food-trucks, concert, St Nicolas solidaire, repas de Noël, Noël solidaire), places de cinéma, places pour assister à une émission de la RTBF, places pour Pairi Daiza, sortie football, ...

Toutefois, il n'est pas toujours clair de savoir si l'initiative est portée ou soutenue par le PCS ou simplement relatée par le chef de projet mais mise en place par la commune.

Dans certains cas les partenariats sont affichés : privés (Kinépolis, Pairi Daiza), AMO, autres services communaux, Croix-Rouge, RTBF, CPAS, Défense Belge, Equipes Populaires, Relais Social, Interreg, ...

▪ Mobilité (18% des PCS, 12 actions)

- **Organiser le transport de personnes : 12 actions (+ 1 PCS qui a répondu ne pas avoir mené d'action mais a complété quelques indicateurs tout de même)**

L'aide du PCS a pris des formes variées : l'évacuation des personnes sinistrées, l'analyse de l'éligibilité aux conditions d'octroi des titres de transports spécialement dédiés aux personnes sinistrées (TEC, SNCB, STIB et De Lijn jusqu'au 31 octobre 2021), l'organisation de trajets avec les bus communaux, la prise en charge de l'octroi de gratuité du taxi social, la location de cars, le soutien aux bénévoles pour l'organisation de transports avec des véhicules privés ou loués (pour un total de 8.800 kms pour un seul PCS), ...

▪ Fracture numérique (9% des PCS, 6 actions)

- **Faciliter l'accès aux outils numériques (démarches administratives en ligne) : 6 actions (un PCS a complété des données alors qu'il a mentionné ne pas avoir mis en œuvre d'action).**

Cette aide a consisté en la création d'un E-guichet par le PCS avec le service transition numérique pour permettre aux sinistrés de s'y encoder et demander les aides accordées par la Ville ou l'EPN, entre autres.

▪ Lien social (17% des PCS, 15 actions)

- **Mettre en place des temps d'échanges entre personnes sinistrées : 5 actions ;**
- **Organiser et/ou gérer des centres d'accueil de jour des personnes sinistrées : 10 actions.**

Manifestement, ce n'était pas une priorité aux toutes premières heures de la crise. Ainsi, un chef de projet a souhaité créer un groupe de parole. Une seule personne s'est présentée lors de la première séance mais l'action a finalement duré 24 semaines. Dans un autre cas, le chef de projet et un assistant social se sont rendus à l'ouverture d'un centre de nuit durant le pic de la crise, ainsi que lors de l'accueil de jour (14 et 15 juillet 2021), 1 personne s'y est présentée.

▪ Bon voisinage (5% des PCS, 3 actions)

- **Mettre en place de la médiation de quartier en vue de désamorcer des conflits, restaurer la confiance, ... : 3 actions.**

Cette action n'a été mise en œuvre de manière spécifique dans le contexte des inondations que dans 3 communes. Dans l'une d'elles, cette action s'est avérée utile à la suite de l'implantation de logements modulaires temporaires.

## 5. Un focus sur les actions dont les enfants sont la cible

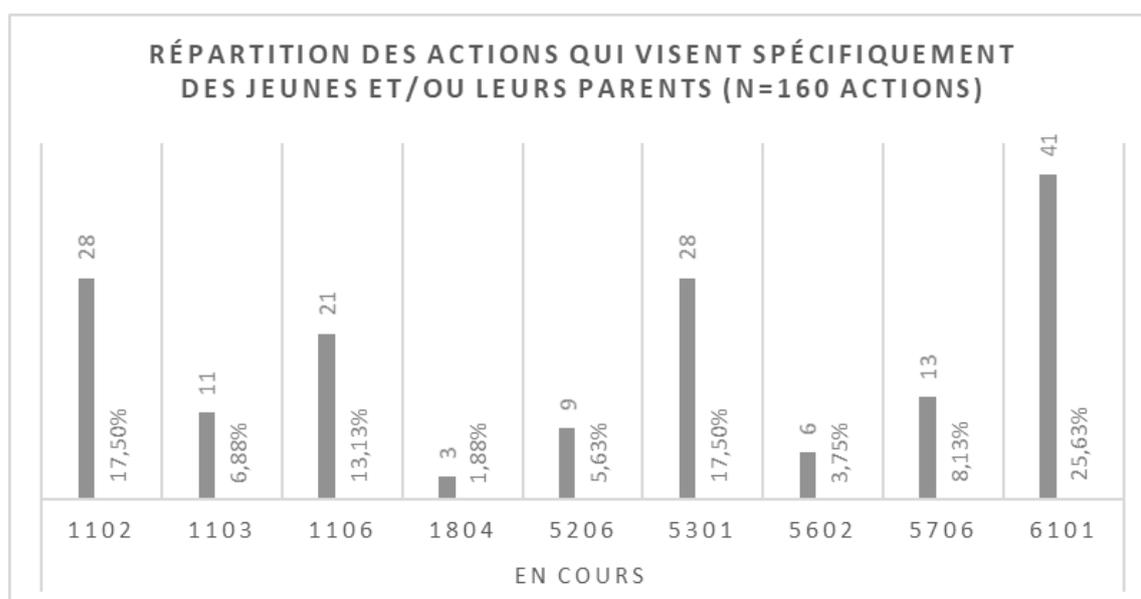
Le Plan d'Actions relatif aux Droits de l'Enfant<sup>4</sup> 2020 – 2024 prévoit, parmi ses 54 mesures, une action qui vise à établir un focus sur les enfants dans le rapport d'activités du PCS.

En effet, dans le cadre du Plan de cohésion sociale, certaines actions sont ciblées sur les enfants, les jeunes et/ou leurs parents.

✓ Parmi celles-ci, on retrouve :

- 1.1.02 Soutien scolaire solidaire via des bénévoles (hors écoles de devoirs et cadre scolaire) ;
- 1.1.03 Soutien scolaire (hors écoles de devoirs et cadre scolaire) ;
- 1.1.06 initiatives innovantes menées par les écoles de devoirs (article 20) ;
- 1.8.04 Garde d'enfants de parents inscrits dans le Dispositif d'accueil des primo-arrivants (article 20) ;
- 5.2.06 Inclusion des enfants handicapés (article 20) ;
- 5.3.01 Activités de partage intergénérationnel ;
- 5.6.02 Espace-temps parentalité ;
- 5.7.06 Sensibilisation aux risques de harcèlement sur les réseaux sociaux (PCS & article 20) ;
- 6.1.01 Organisation des Conseils consultatifs des enfants.

On recense dans le PCS 233 actions de ce type, dont 160 sont pérennes (en cours). Celles-ci sont réparties comme suit :



<sup>4</sup> Le PADE s'adresse aux personnes de moins de 18 ans. Il vise à rencontrer les recommandations émises par le Comité des Droits de l'Enfant de l'Organisation des Nations Unies et à améliorer les droits de l'enfant en Wallonie.

54 mesures sont répertoriées dans un des trois axes suivants du plan :

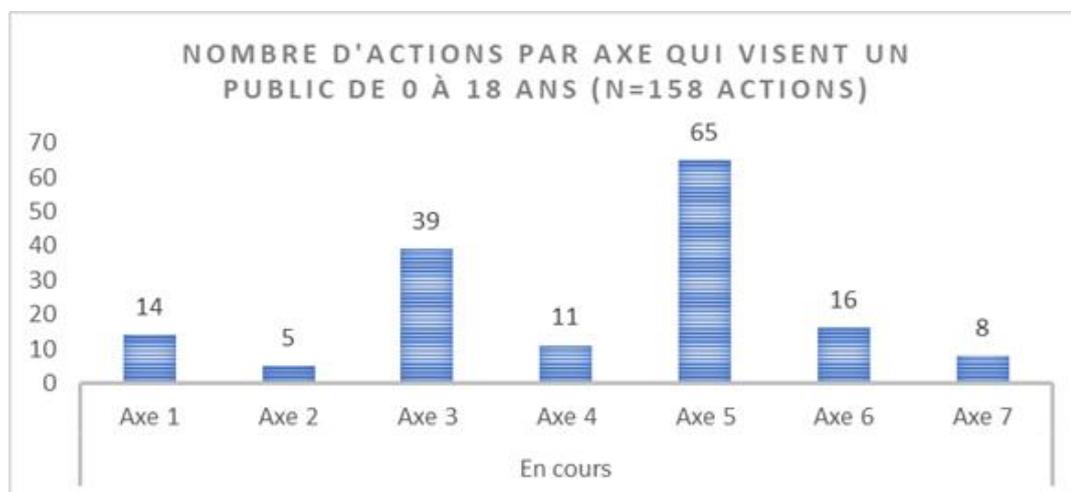
1. L'axe gouvernance et pilotage des politiques publiques
2. L'axe communication/information/formation
3. L'axe accès aux droits/lutte contre les inégalités

Il appartient à la DiCS de coordonner le réseau des correspondants droits de l'enfant wallon. Les cabinets des ministres du Gouvernement wallon ainsi que leurs administrations fonctionnelles ont été associés à l'élaboration du plan.

Pour en savoir plus : <http://cohesionsociale.wallonie.be/actions/PADE>

- ✓ Toutefois à travers les tableaux de bord complétés, il y a également des actions qui ne visent pas un public jeune en particulier mais que les chefs de projet ont choisi de cibler spécifiquement.

Ainsi, 232 autres actions visant un public de 0 à 18 ans ont été introduites dont 158 sont actuellement menées.



Parmi les plus représentatives :

<b>3.1.07</b>	Assuétudes	25 PCS
<b>5.3.02</b>	Ateliers/activités au sein des maisons de repos et lieux d'accueil de personnes âgées (jeux, chants, ...)	21 PCS
<b>5.4.01</b>	Activités régulières d'intégration collective au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance	14 PCS
<b>6.1.04</b>	Coconstruction/amélioration d'actions du plan (ex.: démarche SPIRAL)	10 PCS
<b>3.1.06</b>	IST (MST)	9 PCS
<b>5.1.04</b>	Facilitation de l'accès au sport en tant que participant	9 PCS
<b>3.1.04</b>	Le surpoids, l'obésité	8 PCS
<b>4.1.03</b>	Alimentation saine et équilibrée	8 PCS
<b>6.4.03</b>	Accroître l'offre de formation / le conseil informatique / l'atelier d'aide à l'outil informatique d'un partenaire (EPN, ...)	8 PCS

Potentiellement, ce sont donc 318 actions qui sont mises en œuvre au travers du PCS, lesquelles favorisent les publics jeunes et leurs parents, contribuant de la sorte à rencontrer les objectifs du PADE.

En outre, 13 PCS impulsent la création d'une école de devoirs (7) et/ou d'un service de garderie ponctuelle (6). La structure une fois créée, l'action est de facto terminée. Néanmoins, un PCS peut ensuite ajouter une autre action à son plan et développer à partir de cette structure des activités moyennant les conditions d'éligibilités afférentes à ces dernières.

## 6. Le budget 2021 et les prévisions 2022

### 6.1 La consommation du budget 2021

Comme rappelé dans l'introduction, théoriquement, les PCS disposent en 2021 d'un budget de 31,7 millions €, décomposé comme suit :

- Subside alloué par le ministre des Pouvoirs locaux : 23 millions € ;
- Part communale (minimum de 25%) : 5,750 millions € ;
- Subside complémentaire "article 20" alloué par la ministre de l'Action sociale : 1,484 millions € ;
- Points APE (481 points, soit 1,5 millions €) alloués par la ministre de l'Emploi : 1,5 millions € ;  
il est à noter que ces points étaient alloués jusqu'au 31/12/2021 et sont ensuite intégrés depuis 2022 aux aides à l'emploi accordées aux communes.

Le contrôle budgétaire se base sur des données transmises par les pouvoirs locaux (par l'entremise de leur directeur financier) à l'administration via le logiciel e-compte. Ces données sont analysées par les comptables de la DiCS pour liquider le solde de la subvention proméritée ou le cas échéant récupérer une partie de l'avance payée avant le 31 mars 2021 (75% du subside).

**Pour le PCS, les contrôles sont terminés : 21.788.423,8 € ont été liquidés sur un subside total de 23.000.000 €, soit un taux de consommation de 94,7%.** A titre de comparaison, pour 2020, le montant du subside liquidé s'élevait à 21.434.091,02 €, soit un taux de consommation de 93,1%.

Pour ce qui concerne le subside complémentaire « article 20 », 105/125 PCS ont été vérifiés pour un montant liquidé de 1.016.926,37 € sur une enveloppe de 1.180.285,51 €, soit un taux de consommation de 86%.

Nous disposons également d'estimations issues de la fiche signalétique du tableau de bord concernant les **prévisions budgétaires** pour l'année en cours, soit **2022**, établies annuellement par les chefs de projet (recettes et dépenses). Il est à noter que celles-ci ne sont pas toujours actualisées dans certains plans, et aussi que l'équilibre budgétaire n'est pas toujours respecté (recettes non équivalentes aux dépenses) avec parfois certaines données manquantes. Nous analysons néanmoins ces chiffres ci-après avec toutes les précautions requises à observer.

### 6.1 Les recettes 2022

Au total, les prévisions 2022 des recettes mobilisées dans le cadre du PCS s'élèvent à 39,7 millions €.

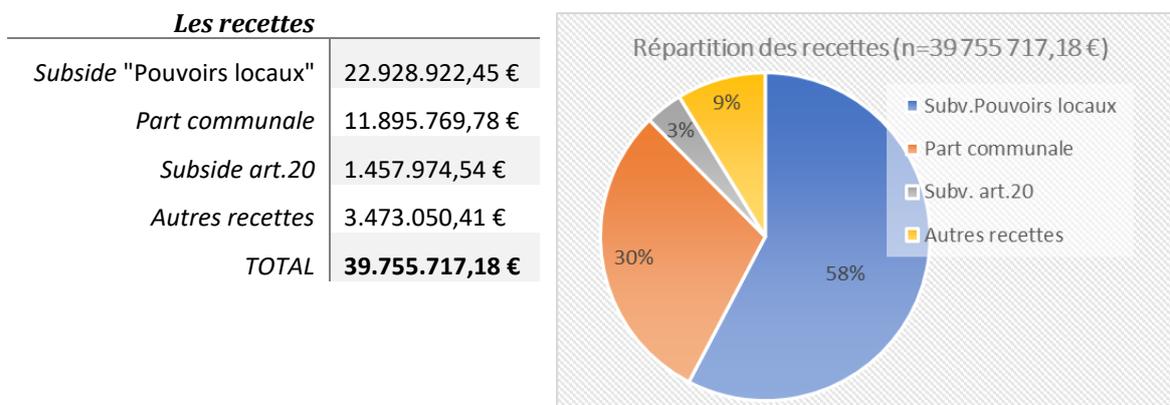
Dans le tableau ci-dessous, on peut observer que le subside alloué par le ministre des Pouvoirs locaux ne correspond pas au montant réel (23 millions €). Il en va de même pour le subside article 20 (1,484 millions €).

Cela peut s'expliquer par le fait que le montant du subside alloué n'a pas été corrigé dans le tableau de bord par rapport à celui communiqué lors du lancement de l'appel à projets. En outre, en 2021, le subside "pouvoirs locaux" a été modifié car la subvention de Musson, qui s'est retirée du PCS, a été répartie entre les 195 PCS restants.

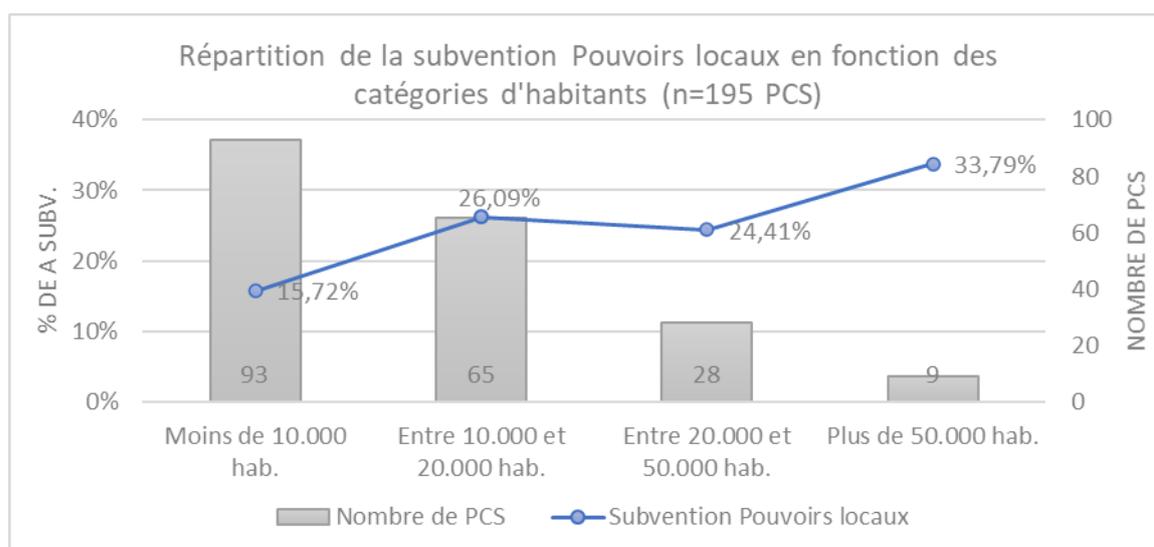
Force est de constater que certains chefs de projet n'actualisent pas systématiquement certaines données de leur tableau de bord.

Notons également que la part communale exigée (minimum 25% du montant du subside "pouvoirs locaux") s'élève à 30%.

Enfin, il est aussi très enthousiasmant de constater que les pouvoirs locaux intègrent dans le PCS d'autres recettes assez conséquentes (3,47 millions €).



Il convient de noter que 37 PCS (communes de plus de 20.000 habitants) bénéficient de 58,2 % de la subvention "Pouvoirs locaux" et les 158 autres communes (en général les plus petites) se répartissent les 42,8 % restants. Cette situation s'explique par le mode de calcul des subsides dont la part de base est calculée en fonction du nombre d'habitants.



### 6.3 Les dépenses 2022

#### Les dépenses

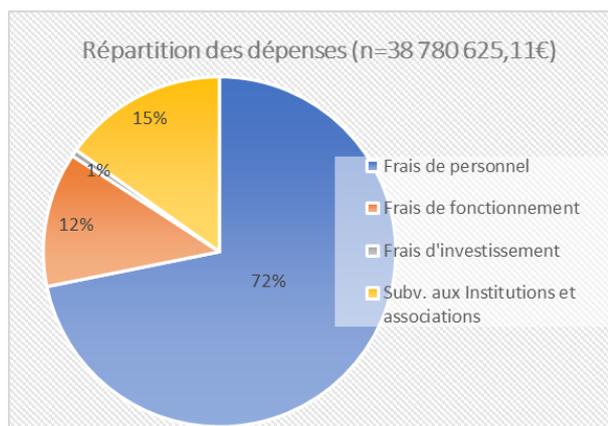
<i>Frais de personnes</i>	27.848.267,06 €
<i>Frais de fonctionnement</i>	4.823.346,10 €
<i>Frais d'investissement</i>	241.742,60 €
<i>Subvention aux Institutions et associations</i>	5.867.269,35 €
<b>TOTAL</b>	<b>38.780.625,11 €</b>

D'emblée, l'on constate dans le graphique que le principe budgétaire d'équilibre des recettes et des dépenses n'est pas respecté, avec un montant inférieur au niveau des dépenses de 975.092,07 €.

A l'instar du PCS 2014-2019, les dépenses sont majoritairement consacrées aux frais de personnel (72 %).

On retrouve ensuite les subventions aux institutions (15%), le partenariat étant la clé de voûte du PCS. Pour rappel, le décret du 22 novembre 2018 dispose que pour la mise en œuvre de son plan le pouvoir local conclut prioritairement des partenariats avec toute institution ou association concernée par la mise en œuvre effective d'une action du plan, afin de renforcer les synergies et les économies d'échelle au niveau local.

Enfin, mentionnons les frais de fonctionnement (12%) et d'investissement (1%) qui pour rappel sont plafonnés à 10% du montant de la subvention "pouvoirs locaux" et non autorisés en cas de transfert financier au-delà de 1.000 € HTVA.



## 7. L'article 20

### 7.1. Le dispositif article 20

L'article 20 du Décret du 22 novembre 2018 précise que le Gouvernement peut octroyer au pouvoir local des moyens supplémentaires pour soutenir des actions menées dans le plan par des associations partenaires.

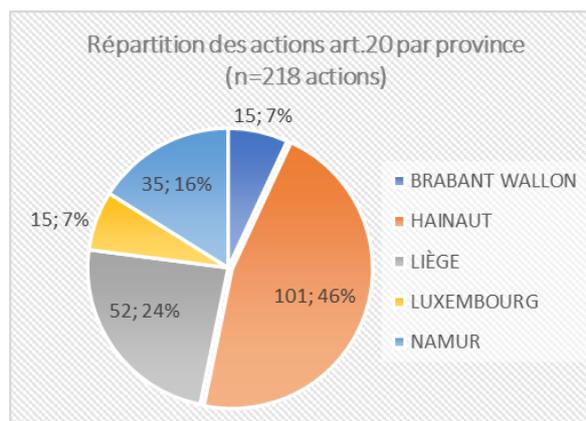
Les actions présentées dans le cadre de l'article 20 doivent s'inscrire dans l'une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- Lutte contre les assuétudes : prévention des risques liés à la consommation de substances psychoactives (Fiches actions éligibles : 3.1.07 ; 3.3.02) ;
- Prise en charge de la santé mentale (Fiches actions éligibles : 3.3.02, 3.4.01)
- Lutte contre les violences intrafamiliales et la maltraitance (Fiches actions éligibles : 5.7.01, 5.7.02, 5.7.03, 5.7.05) ;
- Lutte contre l'isolement (Fiches actions éligibles : 5.5.01, 5.5.02, 5.5.03, 5.5.05) ;
- Lutte contre le harcèlement sur les réseaux sociaux (cyber sexisme, Revenge porn) (Fiche action éligible : 5.7.06) ;
- Sensibilisation à l'alimentation saine et équilibrée en collaboration avec les épiceries sociales (Fiche action éligible : 4.1.03) ;
- Initiatives soutenant l'inclusion des enfants handicapés (Fiche action éligible : 5.2.05, 5.2.06) ;
- Initiatives soutenant la garde d'enfants durant les activités de formation des parents dans le cadre du parcours d'intégration (Fiche action éligible : 1.8.04) ;
- Garde occasionnelle d'enfants dans le cadre de démarches en ISP des parents (Fiche action éligible : 1.8.06) ;
- Initiatives menées par des écoles de devoirs (Fiche action éligible : 1.1.06).

### 7.2. Les actions article 20

Sur les 195 PCS, 125 ont fait appel à ce subside complémentaire afin de mettre en place 218 actions.

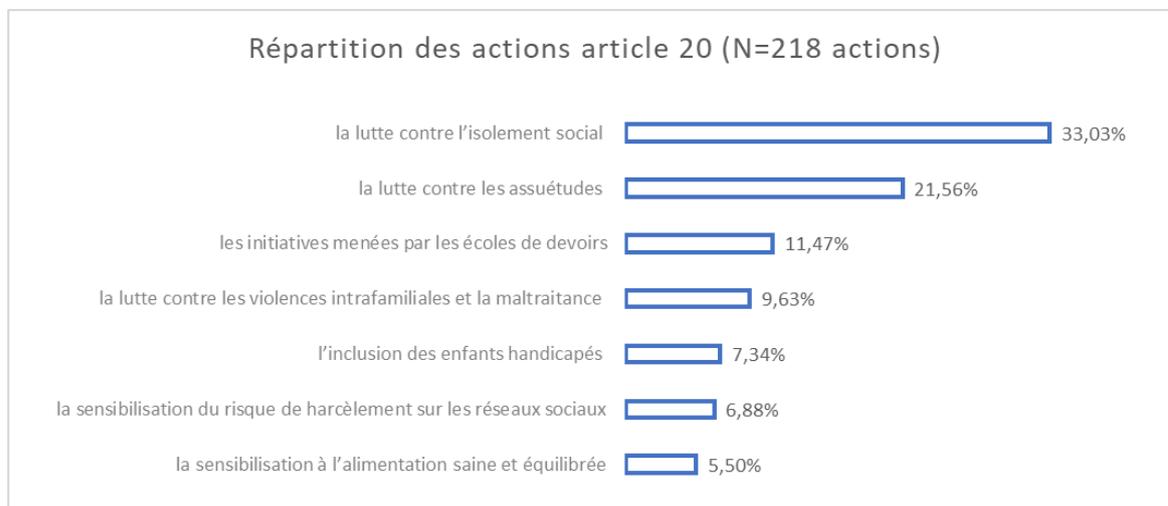
Le graphique indique la répartition géographique de ce subside complémentaire que l'on retrouve majoritairement dans les provinces du Hainaut (47%), de Liège (24%) et Namur (16%). Ces provinces comptent en effet un nombre plus élevé de PCS.



Le principe de l'article 20, c'est que la subvention annuelle est accordée à chaque pouvoir local (commune ou CPAS selon le porteur du PCS) pour soutenir des actions menées par des associations partenaires durant la programmation de six ans. Or sur les 218 actions, 166 sont réellement confiées totalement à des partenaires.

Degré d'implication de l'équipe PCS	Nombre d'actions
Aucune implication de l'équipe PCS, un (des) partenaire(s) porte(nt) l'action à 100%	166
L'équipe PCS donne un coup de main au(x) partenaire(s) qui porte(nt) l'action	40
L'équipe PCS met en œuvre une partie de l'action, l'autre partie de l'action étant confiée à un (des) partenaire(s)	9
L'équipe PCS est impliquée à 100%	3

Parmi les actions les plus répandues, on retrouve la lutte contre l'isolement social (33,03% - actions n° 5501/5502/5503/5505), la lutte contre les assuétudes (21,56% - action n° 3107/3302), les initiatives menées par les écoles de devoirs (11,47% - action n° 1106), la sensibilisation du risque de harcèlement sur les réseaux sociaux (6,88% - action n°5706), l'inclusion des enfants handicapés (7,34% - actions n° 5205/5206), la lutte contre les violences intrafamiliales et la maltraitance (9,63% - actions n° 5701/5702/5703/5705) ou encore la sensibilisation à l'alimentation saine et équilibrée en collaboration avec les épiceries sociales (5,50% - action n° 4103).



## Conclusion

---

Après une année 2020 fortement perturbée pour tout le monde, la DiCS a observé une reprise des activités des PCS à des degrés variables, les différentes crises conjoncturelles ayant impacté différemment les plans.

Globalement, par rapport à 2020, le nombre d'actions structurelles qui étaient en cours au sein des 195 PCS est passé de 1489 à 2009 avec comme thématiques principales l'épanouissement social (19,4%), la santé (14,4%) et la mobilité (8%).

En ce qui concerne le subside complémentaire « article 20 » financé par la ministre de l'Action sociale (125/195 PCS), 218 actions ont été menées en 2021, dont 33% en matière de lutte contre l'isolement social, 21,56% dans le cadre de la lutte contre les assuétudes ou encore 11,47% consacrés à des actions innovantes menées par les écoles de devoirs.

Les PCS ont par ailleurs continué à développer des actions solidaires dans le cadre de la pandémie Covid-19 et/ou des inondations survenues au cours de l'été 2021. Plus précisément, on note que 53% des PCS ont été impliqués dans la gestion de la crise sanitaire avec des actions entre autres liées à la promotion du lien social (74%), à la mobilité (73%) ou encore à la lutte contre la fracture numérique (62%). En ce qui concerne les inondations, on recense 34% des PCS qui ont mené une ou plusieurs actions, notamment liées à l'apport d'une aide matérielle (74%), à l'alimentation (50%) ou encore à l'aide sociale (41%). Grâce aux ministres qui soutiennent le programme, des actions innovantes en 2020 ont pu être pérennisées en 2021 dans un contexte devenu parfois structurel.

Sur le plan budgétaire, la cellule comptable de la DiCS a terminé les vérifications des comptes pour les 195 PCS : 21.788.423,8 € ont été liquidés sur un subside total de 23.000.000, soit un taux de consommation de 94,7%. A titre de comparaison, pour 2020, le montant du subside liquidé s'élevait à 21.434.091,02 €, soit un taux de consommation de 93,1%.

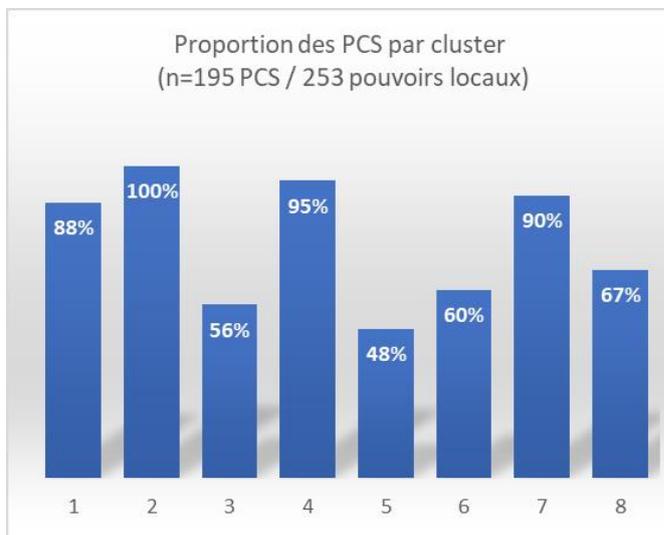
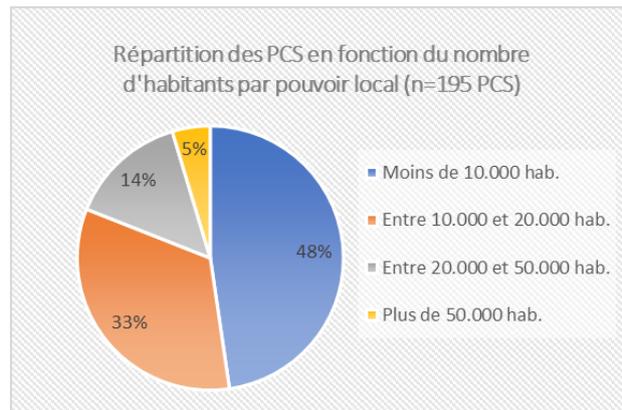
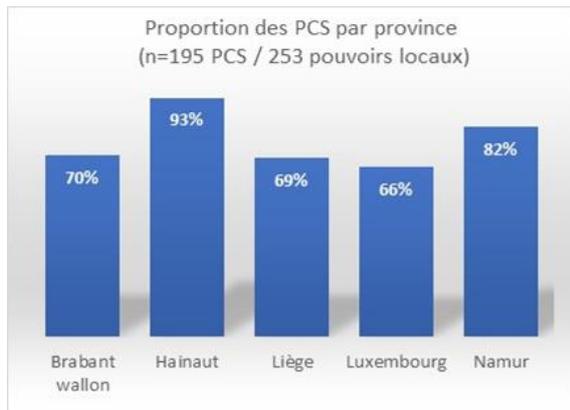
Pour ce qui concerne le subside complémentaire « article 20 », 105/125 PCS ont été vérifiés à ce stade pour un montant liquidé de 1.016.926,37 € sur une enveloppe de 1.180.285,51 €, soit un taux de consommation de 86%.

Enfin, sur le plan des ressources humaines, on recense 745 personnes (550 ETP) engagées dans les 195 PCS (soit 204 pouvoirs locaux) ; 67,18% des PCS travaillent en équipe avec, en outre, 797 partenaires locaux à qui est confiée la réalisation d'une ou plusieurs actions et, au-delà, 2.812 partenaires impliqués activement dans le plan.

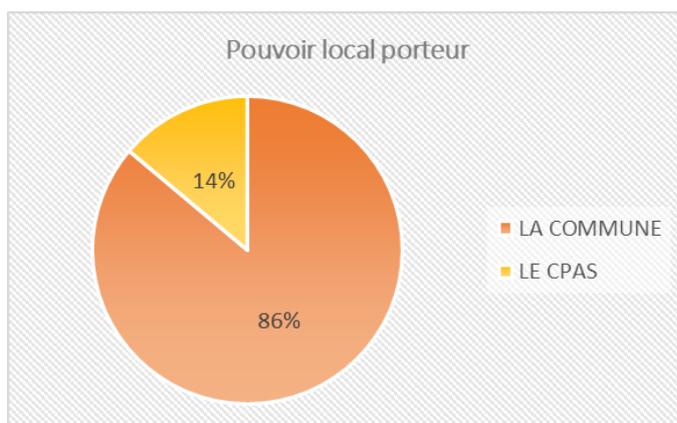
A travers les actions menées par les PCS, qu'il s'agisse d'actions "classiques" de soutien à l'accès aux droits fondamentaux ou d'actions "conjoncturelles" en réponse aux besoins souvent d'urgence ou liés à l'étiquette "sociale" du PCS, le dispositif a encore montré, en 2021, à quel point le lien social et la solidarité sont nécessaires entre les citoyens, qu'ils soient démunis ou prêts à venir en aide. C'est ce qui fait sens dans une société et ce qui donne toute son importance au PCS.

# Annexes

## Analyse plus détaillée sur les PCS :

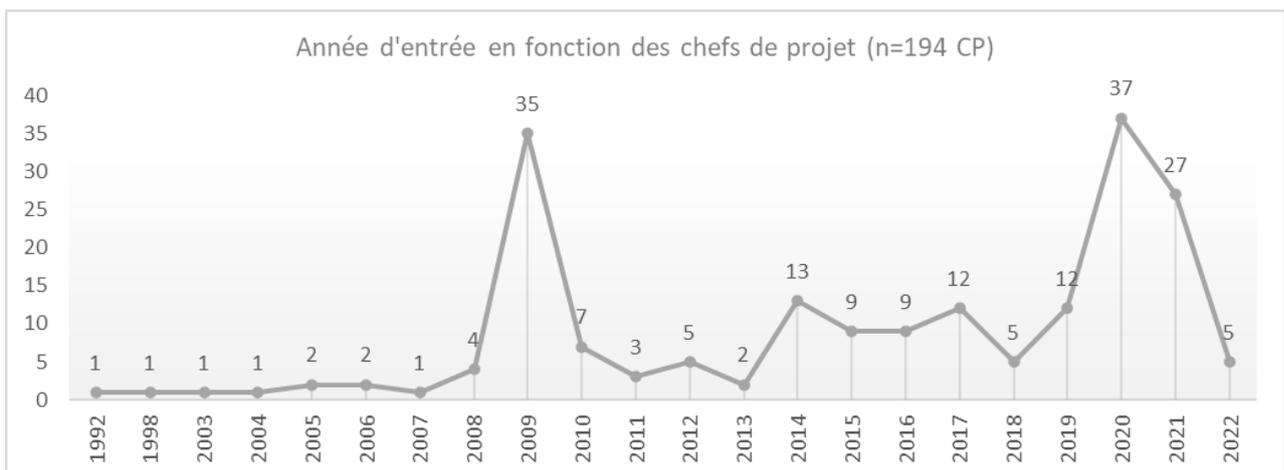
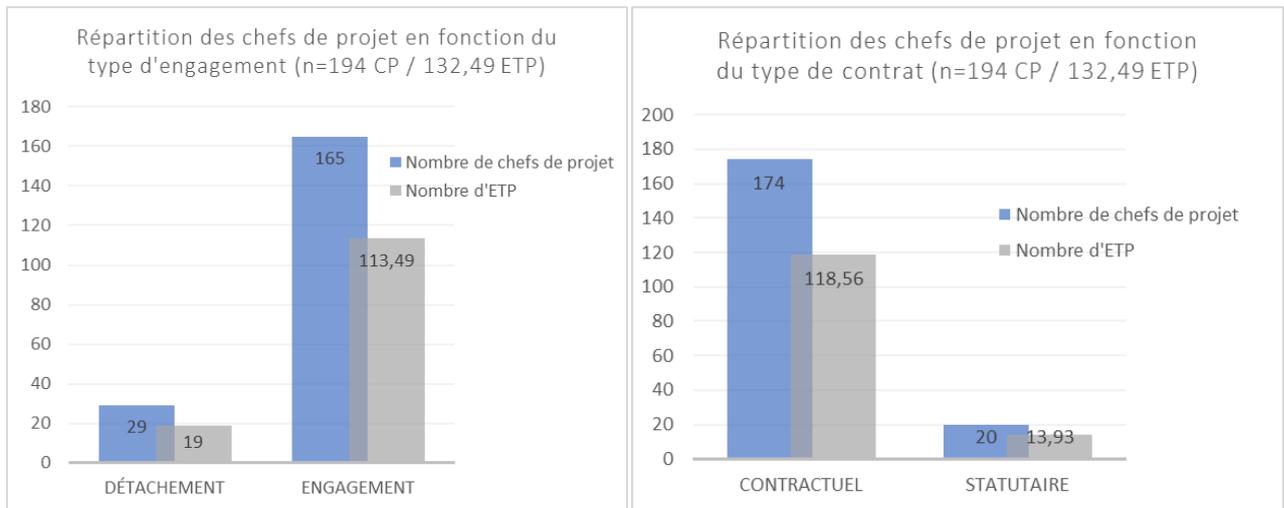


5

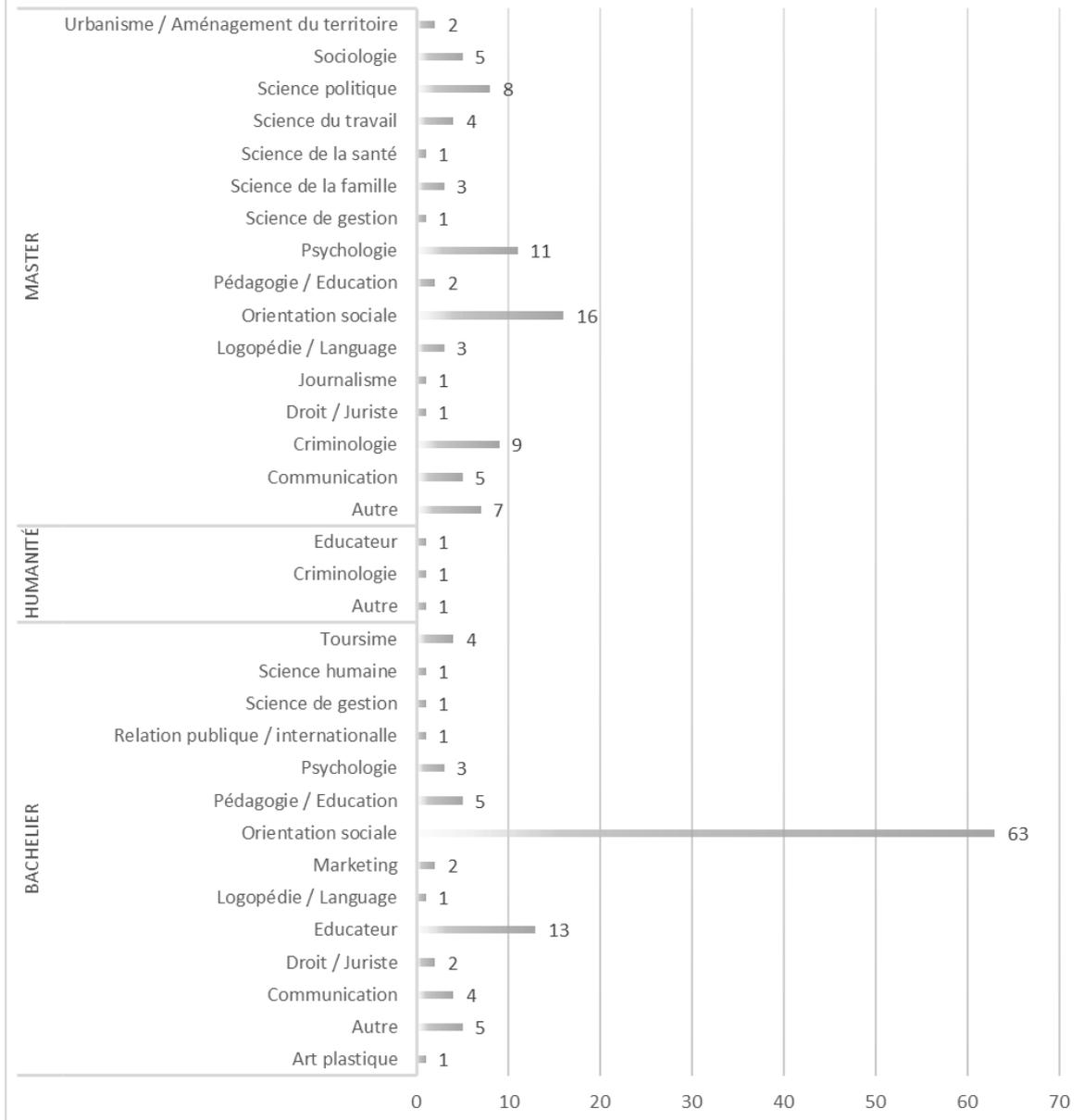


<sup>5</sup> Pour en savoir plus sur les clusters : [Présentation PowerPoint \(iweps.be\)](http://iweps.be)

## Analyse plus détaillée sur les CP :



**RÉPARTITION DES CHEFS DE PROJET EN FONCTION DE LEUR DIPLÔME  
(N=188 CP)**



## Analyse plus détaillée de l'Axe 1 : travail, formation, apprentissage, insertion sociale

Parmi les actions menées dans le cadre de l'Axe 1 :

Type d'actions	2020	2021
Individuelles	381	400
Collectives / solidaires	45	49
Impulsions	11	13
	<b>437</b>	<b>462</b>

12 % des actions sont des actions collectives.

1 action individuelle 1103 a été supprimée par rapport à 2020.

N° action Axe 1	2020	2021
1101	5	7
1102	40	42
1103	16	15
1104	25	26
1105	23	25
1106	23	25
1201	21	23
1202	35	37
1301	21	21
1302	40	39
1303	19	19
1304	8	8
1305	5	6
1401	11	10
1402	5	5
1403	2	3
1404	1	1
1501	38	41
1502	26	28
1503	2	2
1504	6	7
1505	2	2
1601	4	4
1602	1	1
1701	8	9
1702	2	1
1703	8	8
1704	8	7
1801	5	6
1803	0	1
1804	7	7
1805	20	25
1806	0	1
<b>Total</b>	<b>437</b>	<b>462</b>

- 1.1.01 Ecole de devoirs
- 1.1.02 Soutien scolaire solidaire
- 1.1.03 Soutien scolaire
- 1.1.04 Alphabétisation
- 1.1.05 Français langue étrangère
- 1.1.06 Initiatives menées par des écoles de devoirs - ARTICLE 20
- 1.2.01 Atelier de resocialisation
- 1.2.02 Atelier d'estime de soi /de relooking /de confiance en soi
- 1.3.01 Permanence emploi (guichet information, ...)
- 1.3.02 Salon de l'emploi
- 1.3.03 Coaching / orientation (projet professionnel)
- 1.3.04 Atelier sur le parcours d'insertion et les services d'aide à l'emploi / formation
- 1.3.05 Tutorat volontaire
- 1.4.01 Formation réqualifiante
- 1.4.02 Formation professionnelle qualifiante
- 1.4.03 Formation par la mise au travail (type CISP, régie des quartiers, ...)
- 1.4.04 Régie des quartiers
- 1.5.01 Aide individuelle à la rédaction de CV, lettre de motivation, ...
- 1.5.02 Atelier d'aide à la rédaction de CV, lettre de motivation, ...
- 1.5.03 Encadrement au niveau du suivi des démarches entre 2 RDV Forem
- 1.5.04 Simulation d'entretien d'embauche
- 1.5.05 Organisation de rencontres demandeurs d'emploi - employeurs (job-dating, speed meeting, ...)
- 1.6.01 Mise à l'emploi de publics spécifiques (personnes handicapées, anciens détenus, toxicomanes, ...)
- 1.6.02 Maintien à l'emploi
- 1.7.01 Information des employeurs potentiels
- 1.7.02 Sensibilisation à la mobilité
- 1.7.03 Recherches de places de stages et emplois
- 1.7.04 Contact avec les entreprises locales pour identifier leurs besoins en termes d'emplois
- 1.8.01 Garderie ponctuelle
- 1.8.03 Prêt de vêtements pour entretien d'embauche
- 1.8.04 Garde d'enfants dans le cadre du parcours d'intégration des parents - ARTICLE 20
- 1.8.05 Accompagnement de 1ère ligne pour personnes en décrochage social
- 1.8.06 Garde occasionnelle d'enfants dans le cadre de démarches en ISP des parents

## Analyse plus détaillée de l'Axe 2 : logement, énergie, eau, environnement sain et cadre de vie adapté

Parmi les actions menées dans le cadre de l'Axe 2 :

Type d'actions	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Individuelles	286	301
Collectives / solidaires	46	50
Impulsions	/	/
	<b>332</b>	<b>351</b>

17 % des actions sont des actions collectives.

2.1.01	<i>Permanence logement (guichet information, ...)</i>
2.1.02	<i>Salon logement</i>
2.1.03	<i>Atelier collectif de recherche de logement</i>
2.1.04	<i>Coaching individuel logement, aide à la recherche d'un logement</i>
2.1.05	<i>Aide individuelle à la recherche d'un logement</i>
2.1.06	<i>Mise en relation de l'offre et la demande de logement</i>
2.1.07	<i>Atelier collectif thématique logement</i>
2.2.01	<i>Education des locataires à garder son logement (pédagogie d'habiter, payer loyer, aérer, ...)</i>
2.2.02	<i>Suivi individuel de ménages en difficulté dans leur logement</i>
2.2.03	<i>Médiation/conciliation locataires/propriétaires</i>
2.2.04	<i>Aide au maintien à domicile (des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie)</i>
2.3.01	<i>Aide au déménagement</i>
2.3.02	<i>Aide à la rénovation et petits travaux d'aménagement</i>
2.3.03	<i>Aide matérielle (type ressourcerie)</i>
2.3.04	<i>Atelier de restauration/transformation d'objets de récupération en vue d'équiper son logement</i>
2.4.01	<i>Abri de nuit / de jour</i>
2.4.02	<i>Gestion des logements de transit/ d'insertion/ d'urgence/ alternatifs</i>
2.5.01	<i>Etude de projets (habitat groupé, alternatif, Community land trust)</i>
2.5.02	<i>Autonomie des jeunes par le logement</i>
2.6.01	<i>Coaching personnalisé en économie d'énergie</i>
2.6.02	<i>Atelier collectif en économie d'énergie pour publics précarisés</i>
2.6.03	<i>Changement de fournisseur</i>
2.6.04	<i>Achat groupé</i>
2.7.01	<i>Coaching personnalisé en économie d'eau</i>
2.7.02	<i>Atelier collectif en économie d'eau pour personnes précarisées</i>
2.8.01	<i>Fleurissement des quartiers "gris" en continu et durablement</i>
2.8.02	<i>Petits aménagements en continu et durablement</i>
2.8.03	<i>Respect et propreté des quartiers en continu et durablement</i>
2.9.01	<i>Création d'un esprit de solidarité entre voisins</i>
2.9.02	<i>Education à la vie communautaire</i>
2.9.03	<i>Médiation/conciliation (de quartier, interculturelle, ...) et résolution de conflits</i>

N° action Axe 2	2020	2021
2101	28	31
2102	10	10
2103	12	12
2104	20	22
2105	12	12
2106	1	2
2107	0	2
2201	26	25
2202	19	18
2203	6	6
2204	4	4
2301	3	3
2302	5	5
2303	8	8
2304	1	2
2401	11	11
2402	13	13
2501	10	10
2502	3	3
2601	6	8
2602	29	37
2603	1	1
2604	5	4
2701	2	2
2702	12	9
2801	3	4
2802	22	23
2803	16	17
2901	14	16
2902	7	7
2903	23	24
<b>Total</b>	<b>332</b>	<b>351</b>

## Analyse plus détaillée de l'Axe 3 : santé

Parmi les actions menées dans le cadre de l'Axe 3 :

Type d'actions	2020	2021
Individuelles	418	443
Collectives / solidaires	7	7
Impulsions	16	16
	<b>441</b>	<b>466</b>

N° action Axe 3	2020	2021
3101	5	5
3102	12	11
3103	17	20
3104	20	20
3105	28	29
3106	13	14
3107	45	48
3108	2	2
3109	19	23
3201	11	11
3202	8	8
3203	4	4
3204	5	5
3205	31	36
3206	32	32
3301	16	16
3302	53	54
3304	3	3
3305	3	3
3306	13	14
3401	35	37
3402	15	15
3403	7	7
3404	5	5
3405	3	5
3406	6	7
3501	5	6
3502	20	21
3503	5	5
<b>Total</b>	<b>441</b>	<b>466</b>

Les 16 PCS qui ont mené une action d'impulsion ont entamé des démarches pour mettre en place une maison ou un centre médical.

- 3.1.01 *Hygiène (en lien notamment avec la présence d'animaux à domicile)*
- 3.1.02 *Stress*
- 3.1.03 *Chutes*
- 3.1.04 *Surpoids, l'obésité*
- 3.1.05 *Maladies graves et dégénératives (cardio-vasculaires, cancer, ...)*
- 3.1.06 *IST (MST)*
- 3.1.07 *Assuétudes*
- 3.1.08 *Suicide*
- 3.1.09 *Médecine préventive*
- 3.2.01 *Permanence santé (guichet information, ...)*
- 3.2.02 *Information sur les prestataires de la santé (qui fait quoi, 1/3 payant, ...) et sur les aides et dispositifs pour réduire les coûts santé*
- 3.2.03 *Travail de rue en santé (aspect individuel)*
- 3.2.04 *Sensibilisation à la santé (au sens large) à domicile*
- 3.2.05 *Life box*
- 3.2.06 *Salon de la santé*
- 3.3.01 *Maison médicale / Centre médical*
- 3.3.02 *Guidance et/ou suivi thérapeutique pour publics spécifiques (d'origine étrangère, précarisés, handicapés, dépendantes, prostituées, en état de choc, ...)*
- 3.3.04 *Médibus*
- 3.3.05 *Parapharmacie solidaire*
- 3.3.06 *Dépistage gratuit*
- 3.4.01 *Mise en place de techniques et/ou d'activités de soutien psychologique (groupes de parole, Alzheimer café, esthétique sociale, ...)*
- 3.4.02 *Accompagnement individuel des personnes dépendantes, en perte d'autonomie*
- 3.4.03 *Entraide à l'égard des personnes peu mobiles (courses médicales, hospitalisation, ...)*
- 3.4.04 *Soutien individuel aux proches de personnes dépendantes (alcool, drogue, médicament, jeu, ...)*
- 3.4.05 *Répit pour les proches de personnes handicapées, malades, ... qui nécessitent une présence constante*
- 3.4.06 *Formation d'aidants*
- 3.5.01 *Accompagnement d'urgence des sans-abri*
- 3.5.02 *Plan grand froid / canicule pour personnes vulnérables (âgés, bébés, ...)*
- 3.5.03 *Hygiène de 1ère ligne*

## Analyse plus détaillée de l'Axe 4 : alimentation

Parmi les actions menées dans le cadre de l'Axe 4 :

Type d'actions	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Individuelles	194	193
Collectives / solidaires	48	50
Impulsions	14	14
	<b>256</b>	<b>257</b>

19 % des actions sont des actions collectives.

L'impulsion concerne ici des épiceries sociales.

N° action Axe 4	2020	2021
4101	2	2
4102	25	25
4103	41	43
4201	6	5
4202	10	9
4203	7	5
4204	15	17
4301	12	12
4302	21	22
4303	1	1
4401	14	14
4402	12	13
4403	55	54
4404	12	12
4405	12	12
4406	5	5
4407	1	1
4408	1	1
4409	4	4
<b>Total</b>	<b>256</b>	<b>257</b>

4.1.01	<i>Campagne de promotion</i>
4.1.02	<i>Cours de cuisine</i>
4.1.03	<i>Alimentation saine et équilibrée</i>
4.2.01	<i>Gestion des achats alimentaires</i>
4.2.02	<i>Cours d'accommodage des restes</i>
4.2.03	<i>Distribution gratuite d'invendus</i>
4.2.04	<i>Donnerie alimentaire (ex : frigo partagé, ...)</i>
4.3.01	<i>"Repas/restaurant/Bar à soupe (préoccupation alimentaire)</i>
4.3.02	<i>Distribution de colis alimentaires</i>
4.3.03	<i>Facilitation de l'accès à l'alimentation</i>
4.4.01	<i>Création d'une épicerie sociale</i>
4.4.02	<i>Epicerie sociale</i>
4.4.03	<i>Potager cultivé collectivement ou scindés en parcelles individuelles (préoccupation alimentaire)</i>
4.4.04	<i>Incroyables comestibles</i>
4.4.05	<i>Don de surplus du potager ou du verger à un service / organisation</i>
4.4.06	<i>Elevage collectif (type poulailler, préoccupation alimentaire)</i>
4.4.07	<i>Achat groupé</i>
4.4.08	<i>Recettes pour 1 à 3 € à l'entrée des magasins</i>
4.4.09	<i>"café suspendu" (frites, pizza, ...)</i>

## Analyse plus détaillée de l'Axe 5 : épanouissement culturel, social et familial

Parmi les actions menées dans le cadre de l'Axe 5 :

Type d'actions	2020	2021
Individuelles	556	582
Collectives / solidaires	169	180
Impulsions	29	30
	<b>754</b>	<b>792</b>

23 % des actions sont des actions collectives.

30 PCS initient dans le cadre du PCS3 un lieu de rencontre et de convivialité (maison de village, ...).

N° action Axe 5	2020	2021
5101	47	50
5102	19	21
5103	6	6
5104	25	28
5201	5	5
5202	5	5
5203	25	26
5204	20	21
5205	24	24
5206	15	14
5301	54	59
5302	23	24
5303	1	1
5401	104	107
5402	29	30
5403	28	29
5501	124	127
5502	54	58
5503	2	2
5504	14	14
5505	11	14
5602	48	52
5603	2	2
5701	18	19
5702	15	15
5703	2	2
5705	6	8
5706	28	29
<b>Total</b>	<b>754</b>	<b>792</b>

- 5.1.01 *Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs en tant que visiteur, spectateur*
- 5.1.02 *Facilitation de la participation à des activités artistiques (chant, théâtre, ...) ou de loisirs*
- 5.1.03 *Facilitation de l'accès au sport en tant que spectateur*
- 5.1.04 *Facilitation de l'accès au sport en tant que participant*
- 5.2.01 *Présentation ciblée de la commune en fonction de publics spécifiques*
- 5.2.02 *Découverte des quartiers*
- 5.2.03 *Ateliers / activités interculturelles (cuisine, contes, musique, traditions, ...)*
- 5.2.04 *Ateliers/activités en lien avec le respect de la diversité (genre, religion, culture, origine sociale, vestimentaire, ...)*
- 5.2.05 *Sensibilisation à la différence*
- 5.2.06 *Inclusion des enfants handicapés - ARTICLE 20*
- 5.3.01 *Ateliers / activités de partage intergénérationnel (informatique, histoire locale, ...)*
- 5.3.02 *Ateliers/activités au sein des maisons de repos et lieux d'accueil de personnes âgées (jeux, chants, ...)*
- 5.3.03 *Un "banc" pour écouter les aînés*
- 5.4.01 *Activités régulières d'intégration collective au sein d'un quartier et renforcement du sentiment d'appartenance*
- 5.4.02 *Création d'un lieu de rencontre et de convivialité (maison de village, ...)*
- 5.4.03 *Création de comités de quartier*
- 5.5.01 *Activités de rencontre pour personnes isolées*
- 5.5.02 *Rencontre dans un lieu de convivialité ("Café papote", bar à soupe, ...)*
- 5.5.03 *Animal de compagnie*
- 5.5.04 *Salon des aînés*
- 5.5.05 *Rencontres / échanges entre personnes isolées et bénévoles*
- 5.6.02 *Espace-temps parentalité*
- 5.6.03 *Répit pour aidants/aidés*
- 5.7.01 *Sensibilisation des personnes à risque (victimes potentielles) : femmes, enfants, personnes âgées, ...*
- 5.7.02 *Accompagnement des personnes victimes de violence*
- 5.7.03 *Sensibilisation et accompagnement des auteurs de violence*
- 5.7.05 *Sensibilisation de travailleurs de proximité à la détection des signaux de violence*
- 5.7.06 *Sensibilisation aux risques de harcèlement sur les réseaux sociaux*

## Analyse plus détaillée de l'Axe 6 : participation citoyenne et démocratique, technologies de l'information et de la communication

Parmi les actions menées dans le cadre de l'Axe 6 :

Type d'actions	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Individuelles	346	367
Collectives / solidaires	117	126
Impulsions	6	7
	<b>469</b>	<b>500</b>

N° action Axe 6	2020	2021
6101	108	116
6102	23	25
6103	21	21
6104	44	44
6105	26	28
6201	45	47
6202	21	21
6301	10	11
6302	50	55
6303	5	6
6304	41	44
6401	2	4
6402	6	7
6403	29	31
6404	37	39
6405	1	1
<b>Total</b>	<b>469</b>	<b>500</b>

25 % des actions sont des actions collectives.

L'action d'impulsion concerne la création d'un service qui donne un accès aux nouvelles technologies (ex EPN)

- 6.1.01 Organisation/animation du Conseil consultatif (enfants, aînés, personnes handicapées, ...)
- 6.1.02 Mise en place et/ou animation du Conseil participatif (budget spécifique + réalisation d'actions)
- 6.1.03 Echanges citoyens/recueil de la parole
- 6.1.04 Coconstruction/amélioration d'actions du plan (ex.: démarche SPIRAL)
- 6.1.05 Transcription de la parole
- 6.2.01 Cadastre des volontaires / bénévoles
- 6.2.02 "Débouchés" pour personnes retraitées ou inactives
- 6.3.01 Service d'échange local
- 6.3.02 Repair café
- 6.3.03 Magasin de seconde main
- 6.3.04 Donnerie / brocante gratuite
- 6.4.01 "Screening" des compétences préalables à l'orientation vers une formation / un atelier
- 6.4.02 Création d'un service qui donne un accès aux nouvelles technologies (ex EPN)
- 6.4.03 Accroître l'offre de formation / le conseil informatique / l'atelier d'aide à l'outil informatique d'un partenaire
- 6.4.04 Gestion d'un service qui donne l'accès aux nouvelles technologies (hors service agréé type EPN)
- 6.4.05 Prêter ou donner du matériel informatique ou de communication

## Analyse plus détaillée de l'Axe 7 : mobilité

Parmi les actions menées dans le cadre de l'Axe 7 :

Type d'actions	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Individuelles	242	249
Collectives / solidaires	57	58
Impulsions	/	/
	<b>299</b>	<b>307</b>

19 % des actions sont des actions collectives.

N° action Axe 7	2020	2021
7101	18	18
7102	14	14
7104	0	1
7201	73	72
7301	20	20
7302	12	12
7303	1	1
7304	3	4
7305	22	21
7306	12	13
7401	65	70
7402	34	34
7403	21	22
7404	4	5
<b>Total</b>	<b>299</b>	<b>307</b>

- 7.1.01 *Sensibilisation à la mobilité*
- 7.1.02 *Atelier mobilité*
- 7.1.04 *Salon mobilité*
- 7.2.01 *Moyen de transport de proximité (Ex proxibus, flexitec, taxi social)*
- 7.3.01 *Atelier réparation / mise à neuf de vélos*
- 7.3.02 *Location de scooters, vélos électriques, voitures*
- 7.3.03 *"Garage" solidaire*
- 7.3.04 *Donnerie d'accessoires automobiles (pneus, peintures, ...)*
- 7.3.05 *Co-voiturage*
- 7.3.06 *Transport de proximité solidaire*
- 7.4.01 *Formation théorique au permis de conduire*
- 7.4.02 *Formation pratique au permis de conduire*
- 7.4.03 *Remise à niveau au permis de conduire théorique (ex des seniors)*
- 7.4.04 *Remise à niveau au permis de conduire pratique (ex des seniors)*

## Analyse plus détaillée des actions dérogatoires durant la crise covid

Fracture numérique	Nbre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires ≠			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation total de bénévoles ≠ mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat	Action introduite en 2023
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	oui	N=	Total	Moyenne	oui	oui
Faciliter l'accès aux outils numériques (RDV en ligne, CST, itsme, ...)	51	5	12	34	50	19.242	385	45	2.411	54	51	107	2,1	4	35	28	0,8	20	6
Prêter ou donner du matériel informatique aux étudiants en distanciel	30	8	8	11	28	283	10	21	126	6	28	37	1,3	7	18	35	1,9	15	1
Prêter du matériel informatique à des adultes "apprenants en Alphabétisation" pour poursuivre la formation / l'apprentissage	1	0	0	0	1	6	6	0	/	/	1	1	1,0	0	/	/	/	0	0

Information	Nbre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires ≠			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation total de bénévoles ≠ mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat	Action introduite en 2023
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	oui	N=	Total	Moyenne	oui	oui
Sensibiliser, informer, rédiger et/ou distribuer des supports de communication (Covid)	59	13	12	30	49	200.373	4089	36	35.071	974	57	137	2,4	6	37	71	1,9	15	0
Participation réunion sensibilisation COVID	1	0	0	0	0	/	/	0	/	/	1	1	1,0	0	0	/	/	0	0

Lien social	Nbre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires ≠			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation total de bénévoles ≠ mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat	Action introduite en 2023
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	oui	N=	Total	Moyenne	oui	oui
Prendre contact et/ou rencontrer les publics fragilisés/isolés (travail de rue, téléphone, courriers, animations, distribution de colis festifs, ...)	70	14	24	31	66	32.585	494	60	9.357	156	70	169	2,4	13	45	97	2,2	25	7
Distribuer du matériel de bricolage, des livres, ... aux personnes isolées/fragilisées par la Covid (+ fleurs + cartes de vœux + cartes)	25	14	6	4	22	19.122	869	19	1.915	101	25	44	1,8	12	19	358	18,8	10	1
Fête de Noël + Saint Nicolas	3	2	1	0	3	296	99	2	176	88	3	3	1,0	1	3	2	0,7	2	1
Diffusion d'idées occupationnelles à la maison sur les réseaux sociaux	1	0	1	0	1	2.000	2000	1	200	200	1	2	2,0	0	1	0	0,0	0	0
Renouer du lien à l'échelle d'un quartier par l'organisation de spectacle de rue	1	1	0	0	1	1.200	1200	1	1.200	1200	1	1	1,0	0	1	0	0,0	1	0

Mobilité	Nbre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires ≠			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation total de bénévoles ≠ mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat	Action introduite en 2023
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	oui	N=	Total	Moyenne	oui	oui
Organiser le transport de personnes (centre de vaccination, testing)	74	7	21	42	69	6.104	88	63	457	7	71	156	2,2	32	58	204	3,5	35	5

Participation et engagement	Nbre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires ≠			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation total de bénévoles ≠ mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat	Action introduite en 2023
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	oui	N=	Total	Moyenne	oui	oui
Favoriser l'entraide entre citoyens (via une plateforme, les comités de quartier, ...)	34	1	11	18	25	16.217	649	20	291	15	29	66	2,3	17	19	364	19,2	11	7
Création de masque en tissu	1	0	1	0	0	/	/	0	/	/	1	4	4,0	1	1	15	15,0	0	0
Distribution de Masques	2	0	1	1	2	1.434	717	2	130	65	2	5	2,5	1	2	5	2,5	1	0

Renfort d'autres services	Nbre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation total de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat	Action introduite en 2023
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	oui	N=	Total	Moyenne	oui	oui
		Renforcer certaines actions du CPAS (livraison de repas à domicile,...)	20	4	6	9	1	800	800	1	800	800	19	41	2,2	3	13	7	0,5
Renforcer l'accueil et l'orientation dans les centres de vaccination	18	5	3	7	2	80.160	40080	2	4.040	2020	17	56	3,3	1	9	1	0,1	8	0
Mise à disposition de la coordinatrice au service population de l'administration communale	1	1	0	0	1	50	50	1	50	50	1	1	1,0	0	1	0	0,0	0	0
Mise à disposition du PCS auprès d'un home de la région	1	1	0	0	1	70	70	1	70	70	1	4	4,0	0	1	0	0,0	0	0
Prise en charge partielle frais hébergement migrants	1	1	0	0	0	/	/	0	/	/	1	0	0,0	0	0	/	/	1	0
Mise à disposition de local pour étudiant	1	0	0	1	1	10	10	1	2	2	1	1	1,0	0	1	0	0,0	0	0
Soutien scolaire	1	1	0	0	1	28	28	1	15	15	1	1	1,0	1	1	18	18,0	1	1
Aide financière asbl dépannage alimentaire	1	0	0	0	1	900	900	0	/	/	1	0	0,0	0	0	/	/	0	0
Aide financière Croix Rouge Locale	1	0	0	0	1	21	21	0	/	/	1	0	0,0	0	0	/	/	1	0

Santé	Nbre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation total de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat	Action introduite en 2023
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	oui	N=	Total	Moyenne	oui	oui
		Mettre en place des solutions spécifiques pour les SDF (quarantaine, test, suivi de la vaccination, ...)	5	2	2	1	5	239	48	3	25	8	5	5	1,0	1	3	0	0,0
Mettre en place ou gérer une ligne téléphonique Covid (écoute, soutien, information, réorientation, ...)	52	1	19	31	45	40.452	899	44	2.436	55	50	134	2,7	0	30	2	0,1	10	1
Mettre en place un suivi psychosocial	14	1	2	10	12	308	26	12	74	6	13	29	2,2	0	9	0	0,0	7	2
Prévenir et gérer les risques liés aux assuétudes en période Covid	8	1	0	4	4	10.061	2515	4	37	9	6	14	2,3	1	4	5	1,3	4	0
Inscription à la vaccination	1	0	0	1	0	/	/	0	/	/	0	/	/	0	0	/	/	0	0
Ateliers sophrologie	1	1	0	0	1	10	10	1	10	10	1	1	1,0	0	1	0	0,0	1	0
Aide à la reprise des activités sportives et culturelles par la distribution de gel et de masques	1	0	1	0	1	5.000	5000	1	1.500	1500	1	1	1,0	0	1	0	0,0	0	0
Carte Jeanne (trousse de serviette de protection hygiénique)	1	0	0	1	1	1.000	1000	1	240	240	1	1	1,0	0	1	15	15,0	0	0
Aide financières asbl Hope One (assuétudes)	1	0	0	0	1	25	25	0	/	/	1	0	0,0	0	0	/	/	0	0

Violences conjugales	Nbre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation total de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat	Action introduite en 2023
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	oui	N=	Total	Moyenne	oui	oui
		Organiser une 1ère ligne violences conjugales (écoute, soutien, information, réorientation, sensibilisation,...)	12	2	1	8	8	176	22	8	44	6	10	22	2,2	1	6	2	0,3

Alimentation	Nbre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation total de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat	Action introduite en 2023
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	oui	N=	Total	Moyenne	oui	oui
		Distributions d'un colis alimentaires pour les personnes âgées pour le réveillon de Noël	1	1	0	0	1	176	176	1	176	176	1	1	1,0	1	1	3	3,0
Livraison colis alimentaires	2	0	0	2	2	770	385	2	420	210	2	10	5,0	1	1	15	15,0	2	1

## Analyse plus détaillée des actions dérogatoires suite aux inondations de mi-juillet 2021

Aide administrative et/ou juridique	Nombre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation tot de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne		oui	N=	Total	
Accompagner les personnes sinistrées dans les différentes démarches à effectuer (aides diverses, assurances, intercommunales, fond des calamités,...)	16	9	6	1	16	1.788	112	15	217	14	16	36	2,25	0	14	0	0	11

Aide matérielle	Nombre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation tot de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne		oui	N=	Total	
Organiser et/ou gérer des centres de dons non alimentaires (vêtements, électroménagers, mobiliers,...)	36	26	8	2	25	14.660	586	24	6.200	258	34	75	2,21	24	32	417	13	23
Distribuer des dons non alimentaires (vêtements, électroménagers, mobiliers,...)	36	24	9	2	26	8.749	337	23	9.237	402	36	86	2,39	23	29	376	13	22
Gérer la mise à disposition des humidificateurs	5	1	3	1	5	959	192	4	198	50	5	8	1,60	2	3	2	1	3
Prêter ou donner du matériel informatique	7	4	3	0	6	161	27	5	34	7	7	7	1,00	0	4	0	0	4
Soutenir une mobilisation citoyenne dans la récolte et la redistribution de fournitures scolaires	1	1	0	0	1	80	80	1	80	80	1	1	1,00	0	1	0	0	1
Fournir un appui au service technique communal (remplissage de sacs de sable)	1	1	0	0	1	10	10	1	10	10	1	1	1,00	1	1	10	10	0
Gérer les propositions spontanées de dons de particuliers et de groupements	1	1	0	0	1	50	50	1	30	30	1	1	1,00	0	1	0	0	1
Réorienter le Repair Café sous forme de donerie	1	1	0	0	1	50	50	1	50	50	1	1	1,00	1	1	4	4	0

Aide sociale	Nombre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation tot de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne		oui	N=	Total	
Aller au contact des publics sinistrés (travail de rue, permanences décentralisées,...)	22	13	9	0	18	11.791	655	15	1.529	102	21	49	2,33	8	16	182	11	11
Mettre en place ou gérer une ligne téléphonique inondations (écoute, soutien, information, réorientation, ...)	15	9	4	2	14	2.521	180	12	1.068	89	14	30	2,14	2	9	5	1	7
Prendre en charge les enfants des familles sinistrées pour permettre aux parents d'effectuer les travaux, démarches,... Et aux enfants de s'occuper	4	3	0	0	3	95	32	3	50	17	3	5	1,67	0	3	0	0	1

Alimentation	Nombre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation tot de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne		oui	N=	Total	
Distribuer des vivres et de l'eau aux personnes dans les quartiers sinistrés	28	22	5	0	23	10.206	444	19	4.136	218	27	76	2,81	13	23	152	7	15
Organiser et/ou gérer des centres de dons alimentaires	22	17	5	0	17	16.014	942	16	13.029	814	22	50	2,27	14	18	295	16	11

Bon voisinage	Nombre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation tot de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne		oui	N=	Total	
Mettre en place de la médiation de quartier en vue de désamorcer des conflits, restaurer la confiance, ...	3	2	1	0	3	77	26	1	2	2	3	5	1,67	0	1	0	0	0
Fracture numérique	Nombre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation tot de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne		oui	N=	Total	
Faciliter l'accès aux outils numériques (démarches administratives en ligne)	6	3	1	2	5	515	103	5	78	16	6	13	2,17	0	3	0	0	5
Information	Nombre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation tot de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne		oui	N=	Total	
Rédiger et/ou diffuser et/ou mettre à jour un support de communication (aides disponibles, services à contacter en priorité, site internet, ...)	15	9	3	3	9	5.696	633	6	1.186	198	14	26	1,86	2	8	20	3	7
Lien social	Nombre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation tot de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne		oui	N=	Total	
Mettre en place des temps d'échanges entre personnes sinistrées	5	2	2	1	5	210	42	3	50	17	5	8	1,60	1	3	8	3	3
Organiser et/ou gérer des centres d'accueil de jour des personnes sinistrées	10	8	1	0	10	4.371	437	8	1.261	158	10	28	2,80	6	7	120	17	5
Logement	Nombre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation tot de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne		oui	N=	Total	
Accompagner les personnes sinistrées à se reloger	12	5	5	2	10	1.270	127	6	123	21	10	20	2,00	0	6	0	0	7
Coordonner le soutien technique pour la remise en état du logement	6	4	0	1	5	265	53	3	6	2	4	9	2,25	1	3	7	2	2
Organiser et/ou gérer des centres d'hébergement des personnes sinistrées	9	5	3	0	9	1.021	113	6	455	76	9	23	2,56	6	8	109	14	5
Distribuer et placer des kits "Incendie"	1	1	0	0	1	11	11	1	11	11	1	2	2,00	0	1	0	0	1
Mobilité	Nombre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation tot de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne		oui	N=	Total	
Organiser le transport de personnes	12	9	3	0	11	994	90	10	516	52	12	17	1,42	6	12	311	26	3
Participation et engagement	Nombre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation tot de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne		oui	N=	Total	
Encadrer ou organiser l'entraide entre citoyens et/ou bénévoles	26	18	4	1	18	5.537	308	14	1.392	99	22	43	1,95	17	21	2.873	137	7

Renfort d'autres services	Nombre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation tot de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne		oui	N=	Total	
Renforcer l'action d'un partenaire local (CPAS,...) ou d'un autre PCS d'une commune sinistrée	17	11	5	1	13	2.925	225	13	1.452	112	15	34	2,27	5	10	224	22	12
Répit	Nombre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation tot de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne		oui	N=	Total	
Organiser des moments de répit pour les personnes sinistrées (barbecue, Saint-Nicolas, animations dans les rues, sorties pour les familles,...)	9	6	2	0	8	2.065	258	8	1.235	154	9	24	2,67	2	6	26	4	8
Gérer la mise à disposition de places offertes pour des activités culturelles et de loisir et/ou accompagner les personnes sur place	6	4	1	0	5	2.029	406	5	1.854	371	6	18	3,00	0	3	0	0	4
Santé	Nombre d'actions	Durée moyenne de mise en œuvre de l'action (en semaines)			Estimation nbre de bénéficiaires #			Estimation nbre de bénéficiaires max sur 1 sem			Membres de l'équipe PCS (y compris CP) impliqués			Mobilisation de bénévoles	Estimation tot de bénévoles # mobilisés et encadrés par le PCS			Action en partenariat
		- de 10 sem	entre 10 et 26 sem	entre 26 et 52 sem	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne	N=	Total	Moyenne		oui	N=	Total	
Mettre en place un suivi psychosocial	9	3	4	1	6	124	21	5	17	3	6	12	2,00	0	4	0	0	3
Organiser et gérer des services pour les besoins primaires (sanitaires mobiles, machines à laver, WC, ...)	6	5	0	0	5	365	73	3	350	117	5	5	1,00	2	2	6	3	5
Organiser des soins de première ligne liés aux inondations	1	1	0	0	1	150	150	1	30	30	1	1	1,00	1	1	10	10	1